



Cenovus Energy Inc.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Période close le 31 mars 2011

(en dollars canadiens)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL (non audités)

Période close le 31 mars (en M\$, sauf les montants par action)	Trimestres clos en		
	2011	2010	
Chiffre d'affaires brut	(note 1)	3 631	3 333
Moins les redevances		131	111
Produits		3 500	3 222
Charges	(note 1)		
Marchandises achetées		1 943	1 765
Frais de transport et de fluidification		358	291
Charges opérationnelles		370	339
Taxe sur la production et impôts miniers		8	12
(Profit) perte lié à la gestion des risques	(note 25)	254	(262)
		567	1 077
Amortissement et épuisement		306	329
		261	748
Frais généraux et frais d'administration		113	49
Produits d'intérêts	(note 5)	(32)	(38)
Charges financières	(note 6)	117	125
(Profit) perte de change, montant net	(note 7)	(23)	(27)
Autre produit (perte), montant net		(1)	(1)
Résultat avant impôts		87	640
Charge d'impôts sur le résultat	(note 8)	40	115
Résultat net		47	525
Autres éléments du résultat global, moins les impôts			
Écart de conversion		(23)	(37)
Résultat global		24	488
Résultat net par action ordinaire	(note 26)		
De base		0,06	0,70
Dilué		0,06	0,70

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés (non audités)

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)

(en M\$)		31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actif				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		379	300	155
Comptes débiteurs et produits à recevoir	(note 9)	1 141	1 059	982
Impôts sur le résultat à recouvrer		30	31	40
Partie courante de l'apport à la coentreprise à recevoir	(note 11)	342	346	345
Stocks	(note 12)	940	880	875
Gestion des risques	(note 25)	133	163	60
Actifs détenus en vue de la vente	(note 10)	65	65	-
		3 030	2 844	2 457
Immobilisations corporelles, montant net	(notes 1, 13)	12 736	12 627	12 049
Actifs de prospection et d'évaluation	(notes 1, 14)	944	713	580
Apport à la coentreprise à recevoir	(note 11)	2 009	2 145	2 621
Gestion des risques	(note 25)	40	43	1
Autres actifs	(note 17)	285	281	192
Goodwill	(notes 1, 15)	1 132	1 132	1 146
Impôt différé	(note 8)	7	55	3
Total de l'actif		20 183	19 840	19 049
Passif et capitaux propres				
Passif courant				
Comptes créditeurs et charges à payer	(note 18)	1 981	1 843	1 605
Impôts sur le résultat à payer		231	154	-
Partie courante de l'apport à la coentreprise à payer	(note 11)	340	343	340
Emprunts à court terme	(note 19)	250	-	-
Gestion des risques	(note 25)	354	163	70
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	(note 10)	8	7	-
		3 164	2 510	2 015
Dette à long terme	(note 20)	3 355	3 432	3 656
Apport à la coentreprise à payer	(note 11)	2 039	2 176	2 650
Gestion des risques	(note 25)	57	10	4
Passifs relatifs au démantèlement	(note 21)	1 377	1 399	1 185
Autres passifs	(note 22)	352	346	246
Impôt différé	(note 8)	1 524	1 572	1 484
		11 868	11 445	11 240
Capitaux propres		8 315	8 395	7 809
Total du passif et des capitaux propres		20 183	19 840	19 049

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés (non audités).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)

(en M\$)	Capital social (note 23)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	CAERG*	Total
Solde au 1^{er} janvier 2010	3 681	4 083	45	-	7 809
Résultat net	-	-	525	-	525
Actions ordinaires émises aux termes de régimes d'options sur actions	6	-	-	-	6
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(150)	-	(150)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(37)	(37)
Solde au 31 mars 2010	3 687	4 083	420	(37)	8 153
Solde au 31 décembre 2010	3 716	4 083	525	71	8 395
Résultat net	-	-	47	-	47
Actions ordinaires émises aux termes de régimes d'options sur actions	42	-	-	-	42
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	(151)	-	(151)
Charge de rémunération fondée sur des actions	-	5	-	-	5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(23)	(23)
Solde au 31 mars 2011	3 758	4 088	421	48	8 315

*Cumul des autres éléments du résultat global

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés (non audités).

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)

Période close le 31 mars (en M\$)	Trimestres clos en	
	2011	2010
Activités opérationnelles		
Résultat net	47	525
Amortissement et épuisement	306	329
Impôt différé	(note 8) (1)	100
Perte (profit) latent lié à la gestion des risques	(note 25) 268	(237)
(Profit) perte de change latent	(note 7) (36)	(32)
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	(notes 6, 21) 18	22
Autres	91	14
	693	721
Variation nette des autres actifs et passifs	(29)	(15)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	(33)	114
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	631	820
Activités d'investissement		
Dépenses d'investissement – immobilisations corporelles	(note 13) (504)	(419)
Dépenses d'investissement – actifs de prospection et d'évaluation	(note 14) (225)	(72)
Produit de la sortie d'actifs	(note 16) 2	72
Variation nette des investissements et autres	(10)	2
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	53	45
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(684)	(372)
Flux de trésorerie avant les activités de financement, montant net	(53)	448
Activités de financement		
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme, montant net	250	-
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	-	(58)
Émission d'actions ordinaires	31	5
Dividendes sur actions ordinaires	(note 26) (151)	(150)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	130	(203)
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	2	(3)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	79	242
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	300	155
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	379	397

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés (non audités).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES

Cenovus Energy Inc. (« Cenovus » ou la « société ») est engagée dans la mise en valeur, la production et la commercialisation de pétrole brut, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel (« LGN ») au Canada et elle possède des installations de raffinage aux États-Unis (« É.-U. »).

Cenovus a commencé à être exploitée de façon indépendante le 1^{er} décembre 2009, par suite du plan d'arrangement (l'« arrangement ») conclu avec Encana Corporation (« Encana »). Selon cet arrangement, Encana a été divisée en deux sociétés d'énergie indépendantes, soit Encana, société gazière, et Cenovus, société pétrolière. Dans le cadre de l'arrangement, les actionnaires ordinaires d'Encana ont reçu une action de chacune des deux nouvelles sociétés, Encana et Cenovus, contre chaque action d'Encana qu'ils détenaient.

Cenovus a été constituée en Alberta, au Canada, et ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à celle de New York (« NYSE »). Son siège social et bureau administratif est situé au 4000, 421, - 7th Avenue S.W., Calgary, Alberta, Canada, T2P 0M5. L'information sur la base d'établissement des présents états financiers se trouve à la note 2.

Les secteurs à présenter de la société sont les suivants :

- **Sables bitumineux**, secteur comprenant les actifs de production de bitume de Cenovus à Foster Creek et Christina Lake, les actifs de pétrole lourd à Pelican Lake, de nouvelles zones de ressources comme Narrows Lake, Grand Rapids et Telephone Lake, ainsi que les actifs de gaz naturel de l'Athabaska. Certains gisements exploités par la société dans le secteur des sables bitumineux, notamment Foster Creek, Christina Lake et Narrows Lake, sont détenus conjointement avec ConocoPhillips, société ouverte américaine non apparentée.
- **Hydrocarbures classiques**, qui comprend la mise en valeur et la production de pétrole brut classique, de gaz naturel et de LGN en Alberta et en Saskatchewan, entre autres, le projet de piégeage du dioxyde de carbone de Weyburn et les gisements pétroliers de Bakken et de Shaunavon.
- **Raffinage et commercialisation**, secteur centré sur le raffinage des produits de pétrole brut en pétrole raffiné et en produits chimiques, dans deux raffineries situées aux É.-U. Les raffineries sont détenues conjointement avec ConocoPhillips et exploitées par celle-ci. Ce secteur commercialise aussi le pétrole brut et le gaz naturel de Cenovus, ainsi que les produits achetés et vendus provenant de tiers qui offrent une souplesse opérationnelle accrue pour les engagements de transport, les types de produit, les points de livraison et la diversification de la clientèle.
- **Activités non sectorielles et éliminations**, qui comprend essentiellement les profits ou les pertes latents comptabilisés sur les instruments financiers dérivés, les profits ou les pertes à la sortie d'actifs et des frais généraux, frais d'administration et de financement liés à l'ensemble des activités de Cenovus. Lorsqu'un instrument financier est réglé, le profit ou la perte réalisé est comptabilisé dans le secteur opérationnel auquel se rapporte l'instrument. Les éliminations sont liées aux ventes aux résultats d'exploitation et aux achats intersectoriels de produits, qui sont comptabilisés aux prix de cession interne en fonction des prix du marché courants, ainsi qu'au résultat intersectoriel non réalisé sur les stocks.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière d'abord par secteur et, ensuite, par produit et par emplacement géographique. Les dépenses d'investissement sont présentées au bas de la note.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Résultats d'exploitation (trimestres clos les 31 mars)

	Sables bitumineux		Hydrocarbures classiques		Raffinage et commercialisation	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	802	726	573	702	2 282	1 929
Moins les redevances	84	61	47	50	-	-
Produits	718	665	526	652	2 282	1 929
Charges						
Marchandises achetées	-	-	-	-	1 969	1 789
Frais de transport et de fluidification	321	251	37	40	-	-
Charges opérationnelles	118	93	125	103	128	143
Taxe sur la production et impôts miniers	-	-	8	12	-	-
(Profit) perte lié à la gestion des risques	20	6	(39)	(31)	5	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	259	315	395	528	180	(3)
Amortissement et épuisement	86	92	195	207	16	24
Résultat sectoriel	173	223	200	321	164	(27)

	Activités non sectorielles et éliminations		Résultat consolidé	
	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	(26)	(24)	3 631	3 333
Moins les redevances	-	-	131	111
Produits	(26)	(24)	3 500	3 222
Charges				
Marchandises achetées	(26)	(24)	1 943	1 765
Frais de transport et de fluidification	-	-	358	291
Charges opérationnelles	(1)	-	370	339
Taxes sur la production et impôts miniers	-	-	8	12
(Profit) perte lié à la gestion des risques	268	(237)	254	(262)
Amortissement et épuisement	(267)	237	567	1 077
	9	6	306	329
Résultat sectoriel	(276)	231	261	748
Frais généraux et frais d'administration	113	49	113	49
Produits d'intérêts	(32)	(38)	(32)	(38)
Charges financières	117	125	117	125
(Profit) perte de change, montant net	(23)	(27)	(23)	(27)
Autre (produit) perte, montant net	(1)	(1)	(1)	(1)
	174	108	174	108
Résultat avant impôts			87	640
Charge d'impôts sur le résultat			40	115
Résultat net			47	525

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Information sur les produits en amont (trimestres clos les 31 mars)

	Pétrole brut et LGN					
	Sables bitumineux		Hydrocarbures classiques		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	784	699	356	351	1 140	1 050
Moins les redevances	82	57	44	44	126	101
Produits	702	642	312	307	1 014	949
Charges						
Frais de transport et de fluidification	321	251	27	26	348	277
Charges opérationnelles	107	83	63	46	170	129
Taxe sur la production et impôts miniers	-	-	5	7	5	7
(Profit) perte lié à la gestion des risques	24	9	9	2	33	11
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	250	299	208	226	458	525

	Gaz naturel					
	Sables bitumineux		Classique		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	14	25	214	347	228	372
Moins les redevances	2	4	3	6	5	10
Produits	12	21	211	341	223	362
Charges						
Frais de transport et de fluidification	-	-	10	14	10	14
Charges opérationnelles	9	8	61	56	70	64
Taxe sur la production et impôts miniers	-	-	3	5	3	5
(Profit) perte lié à la gestion des risques	(4)	(3)	(48)	(33)	(52)	(36)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7	16	185	299	192	315

	Autres					
	Sables bitumineux		Hydrocarbures classiques		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	4	2	3	4	7	6
Moins les redevances	-	-	-	-	-	-
Produits	4	2	3	4	7	6
Charges						
Frais de transport et de fluidification	-	-	-	-	-	-
Charges opérationnelles	2	2	1	1	3	3
Taxe sur la production et impôts miniers	-	-	-	-	-	-
(Profit) perte lié à la gestion des risques	-	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2	-	2	3	4	3

	Total					
	Sables bitumineux		Hydrocarbures classiques		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	802	726	573	702	1 375	1 428
Moins les redevances	84	61	47	50	131	111
Produits	718	665	526	652	1 244	1 317
Charges						
Frais de transport et de fluidification	321	251	37	40	358	291
Charges opérationnelles	118	93	125	103	243	196
Taxe sur la production et impôts miniers	-	-	8	12	8	12
(Profit) perte lié à la gestion des risques	20	6	(39)	(31)	(19)	(25)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	259	315	395	528	654	843

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Information géographique

Le secteur du raffinage et de la commercialisation exerce ses activités au Canada et aux É.-U. Les deux usines de raffinage de Cenovus sont situées et exploitées aux É.-U. Le pétrole brut et le gaz naturel de Cenovus, dont la production se fait au Canada, ainsi que les produits achetés et vendus provenant de tiers sont commercialisés au Canada. Les ventes de produits physiques réglées aux É.-U. sont considérées comme des ventes à l'exportation conclues par une entreprise canadienne.

(Trimestres clos les 31 mars)

	Raffinage et commercialisation					
	Canada (commercialisation)		États-Unis (raffinage)		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chiffre d'affaires brut	487	411	1 795	1 518	2 282	1 929
Moins les redevances	-	-	-	-	-	-
Produits	487	411	1 795	1 518	2 282	1 929
Charges						
Marchandises achetées	479	404	1 490	1 385	1 969	1 789
Charges opérationnelles	8	4	120	139	128	143
(Profit) perte lié à la gestion des risques	-	-	5	-	5	-
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	-	3	180	(6)	180	(3)
Amortissement et épuisement	-	3	16	21	16	24
Résultat sectoriel	-	-	164	(27)	164	(27)

Dépenses d'investissement

Trimestres clos les 31 mars	Trimestres clos en	
	2011	2010
Investissements		
Sables bitumineux	404	184
Hydrocarbures classiques	176	102
Raffinage et commercialisation	102	204
Activités non sectorielles	31	1
	713	491
Acquisitions		
Sables bitumineux	4	-
Hydrocarbures classiques	12	-
Raffinage et commercialisation	-	-
Activités non sectorielles	3	-
Total	732	491

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Immobilisations corporelles, actifs de prospection et d'évaluation, goodwill et total de l'actif

Par secteur

	Immobilisations corporelles			Actifs de prospection et d'évaluation		
	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Sables bitumineux	5 345	5 219	4 870	768	570	452
Hydrocarbures classiques	4 351	4 409	4 645	176	143	128
Raffinage et commercialisation	2 872	2 853	2 418	-	-	-
Activités non sectorielles et éliminations	168	146	116	-	-	-
Chiffres consolidés	12 736	12 627	12 049	944	713	580

	Goodwill			Total de l'actif		
	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Sables bitumineux	739	739	739	9 624	9 487	9 426
Hydrocarbures classiques	393	393	407	5 193	5 186	5 453
Raffinage et commercialisation	-	-	-	4 421	4 282	3 669
Activités non sectorielles et éliminations	-	-	-	945	885	501
Chiffres consolidés	1 132	1 132	1 146	20 183	19 840	19 049

Par secteur géographique

	Immobilisations corporelles			Actifs de prospection et d'évaluation		
	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Canada	9 864	9 774	9 645	944	713	580
États-Unis	2 872	2 853	2 404	-	-	-
Chiffres consolidés	12 736	12 627	12 049	944	713	580

	Goodwill			Total de l'actif		
	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Canada	1 132	1 132	1 146	16 204	15 906	15 669
États-Unis	-	-	-	3 979	3 934	3 380
Chiffres consolidés	1 132	1 132	1 146	20 183	19 840	19 049

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires de Cenovus ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour la réévaluation de certains actifs non courants et certains instruments financiers. Ces états financiers consolidés sont les premiers que la société établit conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, (« IAS 34 ») et à la norme internationale d'information financière 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et selon l'interprétation fournie par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC »). Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés en tenant compte des méthodes comptables que la société prévoit adopter pour ses états financiers consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ (suite)

La préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires a donné lieu à certains changements de méthodes comptables de la société par rapport à celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (le « référentiel comptable antérieur »). Les méthodes comptables ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires, sauf dans les cas où certaines exemptions aux termes de IFRS 1 que la société a utilisées au moment de sa transition du référentiel comptable antérieur aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme il est indiqué à la note 28. Ces états financiers consolidés contiennent toute l'information à fournir pour des états financiers intermédiaires, mais ne comprennent pas la totalité de l'information exigée pour des états financiers annuels.

Les normes qui seront en vigueur ou pourront être adoptées de façon anticipée pour l'établissement des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 sont susceptibles de subir des modifications et pourront faire l'objet de nouvelles interprétations. Par conséquent, la société établira de façon définitive ses méthodes comptables au moment où elle dressera ses premiers états financiers en IFRS pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

La diffusion des présents états financiers consolidés intermédiaires de Cenovus a été autorisée par une résolution du conseil d'administration en date du 26 avril 2011.

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Dans les présents états financiers consolidés intermédiaires, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société, à moins d'indication contraire. Les symboles « \$ CA » ou « \$ » renvoient à des dollars canadiens et le symbole « \$ US » renvoie à des dollars américains.

A) Consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires intègrent les états financiers de Cenovus et ceux de ses filiales. Les filiales sont consolidées à partir de la date de prise de contrôle et restent consolidées jusqu'au moment de la perte de contrôle. Toutes les opérations intersociétés, les soldes ainsi que les profits et les pertes latents découlant d'opérations intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Les participations dans des sociétés de personnes sous contrôle conjoint et dans des coentreprises non constituées en société, qui exercent certaines des activités de mise en valeur, de production et de raffinage de pétrole brut de Cenovus, sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, méthode selon laquelle les comptes reflètent la quote-part revenant à Cenovus des produits, des charges, de l'actif et du passif de ces comptes.

B) Conversion des devises

Les actifs et les passifs des établissements de la société à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de la société sont convertis dans la monnaie de présentation aux cours de clôture de la période, tandis que les produits et les charges le sont au cours moyen de la période. Les profits et pertes de change se rapportant aux établissements à l'étranger sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global, à titre d'élément distinct des capitaux propres.

Lorsque la société vend la totalité d'une participation dans un établissement à l'étranger ou qu'elle en perd le contrôle ou le contrôle conjoint ou que son influence n'est plus significative, les profits ou les pertes de change découlant de la participation et cumulés dans les autres éléments du résultat global sont constatés en résultat. Lorsque la société cède une partie d'une participation dans un établissement à l'étranger qui demeure toutefois une filiale, un montant proportionnel des profits et des pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global est réparti entre les participations qui donnent le contrôle et celles qui ne le donnent pas.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les opérations en devises sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives aux cours du change en vigueur à la date de chacune des opérations. Les actifs et passifs monétaires de Cenovus libellés en devises sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Tout profit ou perte est porté aux états consolidés des résultats et du résultat global.

C) Estimations, hypothèses et jugements comptables significatifs

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés intermédiaires conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants présentés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires et à l'égard des montants présentés au titre des produits et des charges de la période. Ces estimations portent principalement sur des opérations qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés intermédiaires. La juste valeur estimative des actifs et des passifs financiers, de par leur nature, fait l'objet d'une certaine incertitude relative à la mesure. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront. Les estimations, hypothèses et jugements significatifs que la direction a utilisés dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés ci-dessous.

Valeur comptable des immobilisations corporelles

Les actifs de mise en valeur et de production compris dans les immobilisations corporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation en fonction des réserves prouvées estimatives établies au moyen des prix et des coûts futurs estimatifs. L'estimation des réserves comporte un certain nombre d'incertitudes. De par leur nature, les estimations des réserves, y compris les estimations des prix et coûts futurs, et des flux de trésorerie futurs qui s'y rattachent, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers consolidés de périodes à venir pourrait être importante.

Les actifs de raffinage, de commercialisation, les autres actifs en amont et ceux de la société sont amortis selon la méthode linéaire et la direction estime leur durée de vie utile ainsi que leur valeur de récupération, si bien que leur incidence sur les états financiers consolidés des périodes à venir pourrait se révéler importante.

Actifs de prospection et d'évaluation

L'application de la méthode comptable de la société aux dépenses de prospection et d'évaluation exige de poser un jugement pour déterminer si un avantage économique futur est probable lorsque les activités n'ont pas atteint un stade où la faisabilité technique et la viabilité commerciale peuvent être établies de façon raisonnable et lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale sont atteintes. Les estimations et les hypothèses peuvent changer à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

Coûts de mise hors service

Des coûts de mise hors service sont engagés lorsque certains actifs à long terme de la société sont mis hors service. Des hypothèses, fondées sur des facteurs économiques courants que la direction considère raisonnables, ont été posées pour estimer l'obligation future. Toutefois, le coût réel de mise hors service est incertain et les estimations de coûts peuvent changer en fonction de différents facteurs, dont les modifications des exigences prévues par la loi, les avancements technologiques, l'inflation et le moment prévu pour la mise hors service et la remise en état des lieux. L'incidence sur le résultat net pour la durée de vie économique restante des actifs pourrait être importante, en raison des changements apportés aux estimations de coûts à mesure que de nouvelles informations sont disponibles. De plus, la société établit le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Ce taux d'actualisation, ajusté en fonction du crédit, sert à établir la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives requises pour régler l'obligation et peut changer en fonction de différents facteurs du marché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Perte de valeur des actifs

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie et des différents actifs correspond à la juste valeur des unités génératrices de trésorerie ou des actifs, moins les frais de vente, ou à leur valeur d'utilité, selon le montant le plus élevé. Ces calculs exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses et sont susceptibles d'être modifiés à mesure que de nouvelles informations sont disponibles, y compris des données sur les prix futurs des marchandises, les volumes de production prévus, le volume des réserves et les taux d'actualisation ainsi que les coûts futurs d'exploitation et de mise en valeur. Les changements apportés aux hypothèses utilisées dans le calcul de la valeur recouvrable pourraient avoir une incidence sur la valeur comptable des actifs et des unités génératrices de trésorerie connexes.

Régimes d'avantages sociaux et d'avantages postérieurs à l'emploi

La valeur des actifs et des obligations liés aux régimes de retraite ainsi que les coûts découlant des régimes de retraite comptabilisés en résultat net sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques qui, de par leur nature, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Régimes de rémunération

La charge de personnel comptabilisée au titre des régimes de rémunération fondée sur le rendement à long terme dépend de la meilleure estimation que la direction a formulée à l'égard de l'atteinte des critères de rendement et du montant qui sera versé. Les obligations de paiement aux termes des régimes de rémunération de Cenovus sont établies à la juste valeur et, par conséquent, les fluctuations de la juste valeur influencent la charge de personnel constatée. La juste valeur de l'obligation est calculée en fonction de plusieurs hypothèses, dont le taux d'intérêt sans risque, le rendement de l'action et la volatilité prévue du cours de l'action, si bien qu'elle fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Charges d'impôts sur le résultat

Les interprétations, règlements et lois d'ordre fiscal en vigueur dans les divers territoires dans lesquels Cenovus exerce ses activités peuvent changer. Les impôts sur le résultat font par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Des actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles seront recouvrées au cours des périodes à venir. L'évaluation de la recouvrabilité se fonde sur de nombreuses estimations, dont une évaluation du moment où les différences temporelles se résorberont, une analyse du montant du bénéfice imposable futur, l'accessibilité à des flux de trésorerie pour compenser les actifs d'impôts lorsque la reprise aura lieu et l'application des législations fiscales. La modification des hypothèses utilisées pour évaluer la recouvrabilité pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés dans les périodes à venir.

Éventualités

De par leur nature, les éventualités font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, car l'incidence financière ne sera confirmée que par un événement futur. L'évaluation des éventualités exige l'exercice du jugement, notamment pour évaluer si une obligation existe actuellement et pour fournir une estimation fiable des sorties de trésorerie requises pour régler l'obligation. L'incertitude entourant le montant d'une éventualité et le moment où elle sera réglée pourrait entraîner une incidence importante sur les états financiers consolidés des périodes à venir dans la mesure où le montant fourni diffère du résultat réel.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Instruments financiers

La juste valeur estimative des actifs et passifs financiers fait l'objet, de par la nature même de ces éléments, d'une incertitude relative à la mesure, en raison de leur exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché. De plus, la société peut avoir recours à des instruments dérivés pour gérer ses expositions aux prix des marchandises, au change et aux taux d'intérêt. La juste valeur de ces dérivés est établie selon des modèles d'évaluation qui obligent à poser des hypothèses sur les taux d'actualisation ainsi que le montant des flux de trésorerie futurs et le moment où ils seront accessibles. Les hypothèses de la direction s'appuient sur des données du marché observables, y compris les prix cotés des marchandises et leur volatilité, les courbes de rendement des taux d'intérêt et les taux de change. Il est possible que les justes valeurs estimatives qui découlent de ces hypothèses ne reflètent pas les montants réalisés ou réglés dans les opérations de marché courantes, si bien qu'elles font l'objet d'une certaine incertitude relative à la mesure.

D) Comptabilisation des produits et des produits d'intérêts

Vente de marchandises

Les produits tirés de la vente de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN, de produits du pétrole et de produits raffinés de Cenovus sont comptabilisés lors du transfert du titre de propriété au client.

Les produits et les marchandises achetées sont inscrits au montant brut lors du transfert à la société du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages attachés à la propriété de ces produits. Les transactions d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même partie conclues en considération l'une de l'autre sont comptabilisées au montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels Cenovus agit comme mandataire sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts effectifs à mesure que les intérêts sont cumulés.

E) Taxe sur la production et impôts miniers

Les frais payés aux titulaires de participations non minières qui sont fondés sur la production de pétrole brut, de gaz naturel et de LGN sont constatés au moment où ces biens sont produits.

F) Frais de transport et de fluidification

Les frais liés au transport du pétrole brut, du gaz naturel et des LGN, y compris le coût du diluant utilisé pour la fluidification, sont constatés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

G) Régimes d'avantages sociaux

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux ainsi que les charges connexes, déduction faite des actifs des régimes.

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées d'après le nombre d'années de service et reflète les meilleures estimations de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés et les coûts futurs prévus des soins de santé. Le rendement attendu des actifs des régimes est fondé sur la juste valeur des actifs en question. L'obligation au titre des prestations constituées est actualisée au taux d'intérêt du marché applicable à des titres de créance de qualité supérieure émis par des sociétés à la date d'évaluation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

La charge de retraite du régime à prestations déterminées tient compte du coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice, des charges d'intérêts sur les obligations découlant des régimes de retraite, du rendement attendu des actifs des régimes, de l'amortissement des ajustements découlant des modifications des régimes de retraite et de l'amortissement de l'excédent de l'écart actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période englobant la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des employés couverts par les régimes, activités dont les droits ne sont pas encore acquis. Les prestations acquises aux termes des régimes sont amorties sur-le-champ.

La charge de retraite au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite lorsque les prestations sont gagnées par les salariés couverts par les régimes.

H) Impôts sur le résultat

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés aux montants qui devraient être versés selon les taux et les législations adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

Cenovus utilise la méthode du report variable pour comptabiliser ses impôts sur le résultat. Selon cette méthode, la société constate l'impôt différé pour tenir compte de l'incidence de toute différence temporelle entre la valeur comptable et la base fiscale d'un actif ou d'un passif, au moyen des taux d'imposition quasi adoptés dont l'application est attendue lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les soldes d'impôt différé sont ajustés pour tenir compte des changements des taux d'imposition qui sont quasi adoptés, l'ajustement étant comptabilisé en résultat net au cours de la période où le changement se produit, sauf s'il se rapporte à des éléments qui sont passés en charges ou crédités directement aux capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé dans les capitaux propres.

Un impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporelles générées par des participations dans des filiales, quand la Société exerce le contrôle sur le moment du renversement de la différence temporelle et qu'il est probable que celle-ci ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé dans l'avenir et qui pourra être compensé par les différences temporelles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que s'ils sont générés par la même entité et dans le même territoire de compétence fiscale.

I) Résultat par action

Le résultat net de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat net dilué par action ordinaire est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions ou autres contrats d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. L'effet de dilution des options sur actions et des autres instruments ayant un effet potentiellement dilutif est établi selon la méthode du rachat d'actions. En vertu de cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice des options sur actions dans le cours est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen. Pour les contrats qui peuvent être réglés en trésorerie ou en actions au gré du porteur, l'option de règlement qui a l'effet dilutif le plus grand est employée pour calculer le résultat net dilué par action ordinaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

J) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, tels que des dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

K) Stocks

Les stocks de marchandises, y compris les produits du pétrole et les produits raffinés, sont évalués au plus élevé du coût ou de la valeur nette de réalisation, selon la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts engagés dans le cours normal des activités relativement à la fabrication et à l'emplacement actuel du produit. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif établi dans le cours normal des activités, moins les frais de vente attendus.

L) Actifs non courants (groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est essentiellement recouverte par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue et si la vente est hautement probable. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des frais de vente.

M) Coûts de pré-prospection

Les coûts de pré-prospection correspondent aux coûts engagés avant l'obtention du droit de prospection aux termes de la loi. Ils sont portés aux frais de prospection au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés.

N) Actifs de prospection et d'évaluation

Les coûts engagés une fois que le droit légal de prospecter une zone a été obtenu et avant l'établissement de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale du secteur sont capitalisés dans les actifs de prospection et d'évaluation. Ces coûts comprennent les coûts d'acquisition des permis, d'exécution d'études géologiques et géophysiques, de forage, d'échantillonnage et de mise hors service ainsi que d'autres coûts internes directement attribuables. Les actifs de prospection et d'évaluation ne sont pas amortis et font l'objet d'un report en avant jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, de la zone ou du projet soient établies ou que les actifs soient considérés comme ayant subi une perte de valeur.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, de la zone ou du projet ont été établies, la valeur comptable des actifs liés au champ, à la zone ou au projet fait l'objet d'un test de dépréciation comme il est expliqué ci-dessous. La valeur comptable, déduction faite de toute perte de valeur, est alors reclassée dans les immobilisations corporelles.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale du champ, de la zone ou du projet n'ont pu être démontrées ou que la société décide de ne pas y poursuivre ses activités, les coûts cumulés sont passés en résultat net à titre de frais de prospection au cours de la période où l'événement se produit.

Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable. Toute perte de valeur est constatée aux états consolidés des résultats et du résultat global à titre de frais d'exploration additionnels et est présentée séparément. Les actifs de prospection et d'évaluation sont affectés à une unité génératrice de trésorerie connexe comprenant des actifs de mise en valeur et de production. La valeur comptable globale est comparée à la valeur recouvrable attendue de l'unité génératrice de trésorerie, habituellement en utilisant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs liés à la production des réserves.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les profits et les pertes découlant de la sortie des actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net.

O) Immobilisations corporelles

Actifs de mise en valeur et de production

Les actifs de mise en valeur et de production sont évalués au coût, moins le cumul de l'amortissement et de l'épuisement et les pertes de valeur nettes. Les actifs de mise en valeur et de production sont capitalisés zone par zone et comprennent tous les coûts liés à la mise en valeur et à la production des gisements de pétrole brut et de gaz naturel ainsi que les dépenses de prospection et d'évaluation engagées pour repérer des réserves commerciales transférées des actifs de prospection et d'évaluation. Ces coûts comprennent les coûts internes, les coûts de mise hors service et, pour les actifs admissibles, les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, à la prospection et à la mise en valeur des réserves de pétrole brut et de gaz naturel.

Les coûts cumulés de chacune des zones sont amortis pour épuisement selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction des réserves prouvées estimatives en utilisant les prix et coûts futurs estimatifs. Aux fins de ce calcul, le gaz naturel est converti en pétrole selon une valeur d'énergie équivalente. Les coûts assujettis à l'amortissement pour épuisement comprennent les coûts futurs estimatifs qui seront engagés pour la mise en valeur des réserves prouvées.

Les échanges d'actifs de prospection et d'évaluation sont évalués à la juste valeur sauf si l'opération manque de substance commerciale ou s'il n'est pas possible d'évaluer de manière fiable la juste valeur des biens échangés. Lorsque la juste valeur n'est pas utilisée, la valeur comptable de l'actif cédé correspond au coût de l'actif acquis.

Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'actifs de prospection et de production sont comptabilisés en résultat net.

Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie ou à la juste valeur moins les frais de vente, selon le montant le plus élevé. La valeur d'utilité est estimée être la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient découler de l'utilisation continue de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Le test de dépréciation est exécuté au niveau de l'unité génératrice de trésorerie pour les actifs de prospection et d'évaluation. Les pertes de valeur sont comptabilisées aux états consolidés des résultats et du résultat global à titre d'amortissement additionnel et sont présentées séparément.

Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Dans le cas où une perte de valeur se résorbe, la valeur comptable de l'actif est augmentée pour s'établir à la valeur recouvrable estimative révisée, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable ne dépasse pas le montant qui aurait été établi si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif en question au cours des périodes précédentes. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Autres actifs en amont

Les autres actifs en amont comprennent les pipelines et les actifs de technologie de l'information servant à soutenir les activités en amont. Ces actifs sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui se situe entre 3 et 25 ans. Ils sont compris dans l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils se rapportent et font l'objet d'un test de dépréciation.

Raffinage

Les actifs de raffinage sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur nettes.

Les coûts d'acquisition initiaux des immobilisations corporelles de raffinage sont capitalisés lorsqu'ils sont engagés. Ces coûts comprennent le coût de construction ou d'acquisition du matériel ou des installations, le coût d'installation des actifs et de préparation en vue de leur utilisation attendue, les coûts de mise hors service connexes et, pour les actifs admissibles, les coûts d'emprunt. Les frais de réparation et d'entretien courants sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés. Les coûts des grands travaux de révision sont capitalisés lorsqu'ils sont engagés et sont amortis sur la période estimative entre deux révisions.

Les coûts capitalisés ne sont pas amortis avant que l'actif ne soit prêt à être mis en service, après quoi ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de chacune des composantes des raffineries. Les principales composantes sont amorties comme suit :

Aménagement des terrains et bâtiments	25 à 40 ans
Matériel de bureau et véhicules	3 à 20 ans
Matériel de raffinage	5 à 35 ans

Les actifs de raffinage sont soumis à un test de dépréciation lorsque les événements et les circonstances indiquent que leur valeur comptable peut être supérieure à leur valeur recouvrable. Le test de dépréciation est effectué séparément dans chaque raffinerie. Toute perte de valeur est constatée dans les états consolidés des résultats et du résultat global à titre d'amortissement additionnel et est présentée séparément.

Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué. Dans le cas où une perte de valeur se résorbe, la valeur comptable de l'actif est augmentée pour s'établir à la valeur recouvrable estimative révisée, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable ne dépasse pas le montant qui aurait été établi si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif en question au cours des périodes précédentes. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

Activités non sectorielles

Les coûts associés au mobilier de bureau, aux agencements, aux améliorations locatives, aux technologies de l'information et aux aéronefs sont inscrits au coût et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui se situe entre 3 et 25 ans. Les immobilisations en cours de construction ne sont amorties qu'à partir du moment où elles sont mises en service. Les dépenses liées aux renouvellements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée de vie d'un actif sont capitalisées. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les terrains ne sont pas amortis.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les actifs du Activités non sectorielles sont répartis de façon uniforme et raisonnable entre les unités génératrices de trésorerie pour lesquelles ils contribuent aux flux de trésorerie futurs, afin d'être soumis à un test de dépréciation. Un test de dépréciation est exécuté lorsque les événements et les circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif peut être supérieure à sa valeur recouvrable. Toute perte de valeur est constatée aux états consolidés des résultats et du résultat global à titre d'amortissement additionnel et est présentée séparément. Les pertes de valeur constatées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture en vue de déterminer si elles existent toujours ou si elles ont diminué.

P) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif admissible sont capitalisés lorsque l'actif ne sera prêt pour son utilisation prévue que dans un délai substantiel. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés.

Q) Contrats de location

Les contrats aux termes desquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés en tant que contrats de location-exploitation. Les paiements en vertu de ces contrats sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les contrats selon lesquels la société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement.

R) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute participation ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout excédent du prix d'achat majoré de toute participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre de goodwill. Si le prix d'achat est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis, le déficit est crédité au résultat net.

Au moment de l'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie auxquelles il se rapporte. L'évaluation ultérieure du goodwill est faite au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. Pour établir la perte de valeur, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill se rapporte est comparée à la valeur comptable. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est constatée. Une perte de valeur est inscrite pour réduire la valeur comptable du goodwill attribué à l'unité génératrice de trésorerie et, ensuite, pour réduire la valeur comptable des autres actifs de cette unité. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

S) Provisions

Généralités

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'une estimation fiable de son montant peut être établie et qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour la régler. Les provisions sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt qui tient compte de l'évaluation courante du marché à l'égard de la valeur temporelle de l'argent et des risques propres à ce passif. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est portée aux charges financières des états consolidés des résultats et du résultat global.

Passifs relatifs au démantèlement

Les passifs relatifs au démantèlement comprennent les obligations légales ou implicites en vertu desquelles la société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles à long terme, telles que des sites de puits en production, des installations de traitement du pétrole brut et du gaz naturel et des installations de raffinage. Le montant comptabilisé correspond à la valeur actuelle des dépenses futures estimatives qui devront être engagées pour régler le passif à un taux sans risque ajusté en fonction du crédit. Un actif correspondant au passif estimatif initial est capitalisé dans le coût de l'actif à long terme connexe. Les variations des passifs estimatifs découlant de révisions de l'échéancier prévu ou du coût de démantèlement futur estimatif sont comptabilisées à titre de variation du passif relatif au démantèlement et de l'actif à long terme connexe. Le montant capitalisé dans les immobilisations corporelles est amorti sur la durée de vie utile de l'actif connexe. L'augmentation du passif relatif au démantèlement attribuable à l'écoulement du temps est portée aux charges financières des états consolidés des résultats et du résultat global.

Les frais qui sont réellement engagés sont portés en diminution du passif cumulé.

T) Rémunération fondée sur des actions

Cenovus offre un certain nombre de régimes de rémunération en actions et en trésorerie, qui comprennent des options sur actions jumelées à des droits à l'appréciation d'actions, des options sur actions jumelées à des droits de règlement net, des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées.

Les options sur actions jumelées à des droits à l'appréciation d'actions sont comptabilisées comme des instruments de passif. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture à l'aide du modèle de Black-Scholes-Merton. À chaque date de clôture, le passif est ajusté pour correspondre à la juste valeur de la période écoulée. Lorsque les options sont réglées en trésorerie, le passif est réduit du règlement en trésorerie versé. Lorsque les options sont réglées en actions ordinaires, la contrepartie en trésorerie reçue par la société et le passif lié à l'option déjà comptabilisé sont portés au capital social.

Les options sur actions assorties de droits de règlement net sont comptabilisées dans les instruments de capitaux propres. Ces instruments sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de Black-Scholes-Merton et ne sont pas réévalués à chaque date de clôture. La juste valeur est constatée dans les coûts de rémunération sur la période d'acquisition des droits afférents aux options, une augmentation correspondante étant inscrite dans les capitaux propres, en tant que surplus d'apport. Lors de l'exercice des options, la contrepartie reçue par la société et le surplus d'apport connexe sont comptabilisés dans le capital social.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions différées sont comptabilisées dans les instruments de passif et sont évaluées à la juste valeur en fonction de la valeur marchande des actions ordinaires de Cenovus à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur sont constatées dans les coûts de rémunération au cours de la période où elles se produisent.

U) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs et les passifs financiers sont annulés seulement lorsque la société a le droit légal de les annuler et qu'elle a l'intention de les régler sur une base nette ou de régler l'actif et le passif en même temps.

Les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances, placements détenus jusqu'à l'échéance, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs financiers évalués au coût amorti. La société établit le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont d'abord évalués à la juste valeur, sauf dans le cas des prêts et créances et des passifs financiers évalués au coût amorti, qui sont d'abord évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction.

Les actifs financiers de la société se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et les produits à recevoir, les prêts à recevoir des partenaires, l'apport des sociétés de personnes à recevoir et les instruments financiers dérivés. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer, les emprunts à payer aux partenaires, l'apport des sociétés de personnes à payer, les instruments financiers dérivés, les emprunts à court terme et la dette à long terme.

À la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme étant détenus pour fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans les deux cas, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur, les variations de cette dernière étant comptabilisées en résultat net. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont classés comme détenus pour fins de transaction sauf s'ils sont désignés aux fins de la comptabilité de couverture. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus pour fins de transaction.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers assortis de paiements fixes ou pouvant être déterminés qui ne sont pas cotés dans un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs sont évalués au coût amorti à la date de règlement selon la méthode des intérêts effectifs. Les prêts et créances se composent des comptes débiteurs et des produits à recevoir, des prêts à des partenaires et de l'apport des sociétés de personnes à recevoir. Les gains et les pertes sur les prêts et créances sont inscrits en résultat net lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou qu'ils subissent une perte de valeur.

Placements détenus jusqu'à l'échéance

Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti à la date de règlement selon la méthode des intérêts effectifs.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à la date de règlement, les variations de cette dernière étant constatées dans les autres éléments du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Passifs financiers évalués au coût amorti

Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti à la date de règlement selon la méthode des intérêts effectifs. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer, les emprunts aux partenaires, l'apport des sociétés de personnes à payer, les emprunts à court terme et la dette à long terme. Les coûts de transaction sur la dette à long terme, les primes et les escomptes sont capitalisés dans la dette à long terme et amortis selon la méthode des intérêts effectifs.

Perte de valeur des actifs financiers

À chaque date de clôture, la société évalue si les actifs financiers ont perdu de la valeur. Une perte de valeur n'est comptabilisée que si des éléments probants confirment qu'une perte de valeur s'est produite, si la perte a une incidence sur les flux de trésorerie futurs et si elle peut être estimée de façon fiable.

Instruments financiers dérivés

Les actifs et passifs liés à la gestion des risques sont des instruments financiers dérivés classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont désignés aux fins de la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures admissibles ou qui ne sont pas désignés comme étant des couvertures sont comptabilisés à la valeur du marché dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif ou de passif, les variations de la juste valeur étant constatées en résultat net en tant que (profit) perte lié à la gestion des risques. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés provenant de tiers.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché liés aux prix des marchandises et aux taux de change et d'intérêt. La société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Elle a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société apprécie, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'opération.

V) Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts de transaction directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont portés en diminution des capitaux propres, déduction faite des impôts sur le résultat.

W) Dividendes

Les dividendes sont cumulés lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration.

X) Reclassement

Certaines informations fournies pour les exercices précédents ont été reclassées conformément à la présentation adoptée pour l'exercice 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Y) Prises de position publiées récemment

Instruments financiers

L'IASB se propose de remplacer l'IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » (« IAS 39 »), par l'IFRS 9, « Instruments financiers » (« IFRS 9 »). L'IFRS 9 sera publiée en trois phases, dont la première a déjà été publiée.

La première phase porte sur la comptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers. La deuxième traitera de la perte de valeur des instruments financiers et la troisième, de la comptabilité de couverture.

Pour les actifs financiers, l'IFRS 9 utilise un modèle unique pour établir si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. Le modèle de l'IFRS 9 est fondé sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers dans le cadre de son modèle d'affaires et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La nouvelle norme impose également l'utilisation d'une méthode de dépréciation unique qui remplace les nombreuses méthodes proposées par l'IAS 39. Pour les passifs financiers, les critères de classement ne changeront pas selon l'IFRS 9, mais le modèle de la juste valeur pourra exiger une comptabilisation différente des variations de cette juste valeur par suite des modifications du risque de crédit de l'entité.

Une entité doit appliquer l'IFRS 9 pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et, si elle l'applique avant cette date, elle doit également respecter certaines des dispositions transitoires. La société examine actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.

4. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

Cenovus détient une participation de 50 % dans FCCL Partnership, une entité sous contrôle conjoint qui est engagée dans la mise en valeur et la production de pétrole brut. De plus, Cenovus a aussi une participation de 50 % dans WRB Refining LP, une entité sous contrôle conjoint possédant deux raffineries aux États-Unis et qui est centrée sur le raffinage du pétrole brut en pétrole raffiné et en produits chimiques.

Les résultats d'exploitation de ces entités sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation par intégration et compris respectivement dans les secteurs Sables bitumineux et Raffinage et commercialisation. L'information financière sur ces entités sous contrôle conjoint est résumée ci-dessous :

États consolidés des résultats	FCCL Partnership		WRB Refining LP	
	Trimestres clos en		Trimestres clos en	
Trimestres clos les 31 mars	2011	2010	2011	2010
Produits nets	555	505	1 795	1 518
Marchandises achetées	-	-	1 490	1 385
Charges opérationnelles, frais de transport et de fluidification et profit et perte liés à la gestion des risques	367	295	125	139
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (voir la note 1)	188	210	180	(6)
Amortissement et épuisement	49	51	16	21
Autres charges	36	53	(2)	1
Résultat net	103	106	166	(28)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

4. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES (suite)

États consolidés de la situation financière	FCCL Partnership		WRB Refining LP	
	31 mars 2011	31 décembre 2010	31 mars 2011	31 décembre 2010
Actif				
Actif courant	678	703	1 097	951
Actif à long terme	6 466	6 419	2 859	2 840
Passif courant	245	229	495	559
Passif à long terme	42	40	320	327

5. PRODUITS D'INTÉRÊTS

Trimestres clos les 31 mars	Trimestres clos en	
	2011	2010
Produits d'intérêts – Apport à la coentreprise à recevoir	31	38
Produits d'intérêts – autres	1	-
	32	38

6. CHARGES FINANCIÈRES

Trimestres clos les 31 mars	Trimestres clos en	
	2011	2010
Charges d'intérêts – Emprunts à court terme et dette à long terme	54	58
Charges d'intérêts – Apport à la coentreprise à payer	36	44
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	18	22
Charges d'intérêts – Autres	9	1
	117	125

7. (PROFIT) PERTE DE CHANGE, MONTANT NET

Trimestres clos les 31 mars	Trimestres clos en	
	2011	2010
(Profit) perte de change latent à la conversion :		
Des titres d'emprunt libellés en dollars US et émis au Canada	(80)	(108)
De l'apport à la coentreprise à recevoir libellé en dollars US et émis au Canada	41	76
Autres	3	-
(Profit) perte de change latent	(36)	(32)
(Profit) perte de change réalisé	13	5
	(23)	(27)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'établit comme suit :

	Trimestres clos les		Exercice clos le
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 décembre 2010
Impôts exigibles			
Canada	41	15	82
États-Unis	-	-	-
Total des impôts exigibles	41	15	82
Impôt différé	(1)	100	141
	40	115	223

Les présents états financiers consolidés intermédiaires étant les premiers que la société a dressés selon les IFRS, les informations annuelles suivantes sur les impôts sont présentées pour la période annuelle de comparaison.

Le tableau suivant établit le rapprochement entre les impôts sur le résultat calculés au taux prévu par la loi canadienne et les impôts sur le résultat comptabilisés :

Exercice clos le 31 décembre	2010
Résultat avant impôts	1 304
Taux prévu par la loi canadienne	28,2 %
Impôts prévus	368
Incidence sur les impôts découlant :	
Des différences entre le taux prévu par la loi et les autres taux	12
Du différentiel du taux de change	(22)
De la rémunération fondée sur les actions non déductible	34
Du financement multinational	(93)
Des profits de change non compris dans le résultat net	28
Des profits (pertes) en capital non imposables	(9)
De la constatation des pertes en capital	(107)
Autres	12
	223
Taux d'impôt effectif	17,1 %

La charge d'impôt différé de 2010 tient compte d'un avantage fiscal de 107 M\$ découlant de la constatation de pertes en capital nettes à porter en diminution des profits en capital futurs. Ces pertes en capital nettes sont attribuables à la restructuration interne effectuée en 2010.

Des pertes en capital nettes de 415 M\$, attribuables à la restructuration et aux pertes de change réalisées, ont été comptabilisées au 31 décembre 2010. La constatation est tributaire du niveau des profits en capital futurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

L'analyse des passifs d'impôt différé et des actifs d'impôt différé s'établit comme suit :

	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Passifs d'impôt différé		
Passifs (actifs) d'impôt différé à régler (à recouvrer) en deçà de 12 mois	65	(68)
Passifs d'impôt différé à régler dans plus de 12 mois	1 507	1 552
	1 572	1 484
Actifs d'impôt différé		
Actifs d'impôt différé à recouvrer en deçà de 12 mois	(3)	-
Actifs d'impôt différé à recouvrer dans plus de 12 mois	(52)	(3)
	(55)	(3)
Passif d'impôt différé, montant net	1 517	1 481

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans les reports en avant de pertes fiscales dans la mesure où il est probable que l'avantage fiscal connexe sera réalisé par le biais de bénéfices imposables futurs. Les flux de trésorerie futurs devraient être suffisants pour permettre à la société de dégager des bénéfices imposables futurs et d'utiliser les actifs d'impôt différé.

La variation des passifs et des actifs d'impôt différé, avant la contrepassation des soldes dans une même compétence fiscale, se présente de la façon suivante :

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Éléments des sociétés de personnes	Profits de change nets	Gestion du risque	Autres	Total
1 ^{er} janvier 2010	1 678	9	61	17	-	1 765
Imputés (crédités) au résultat	87	116	66	38	54	361
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	(114)	-	-	-	1	(113)
31 décembre 2010	1 651	125	127	55	55	2 013

Actifs d'impôt différé	Pertes fiscales non utilisées	Gestion du risque	Autres	Total
1 ^{er} janvier 2010	(242)	(33)	(9)	(284)
Imputés (crédités) au résultat	(47)	(12)	(161)	(220)
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	8	-	-	8
31 décembre, 2010	(281)	(45)	(170)	(496)

Passifs d'impôt différé, montant net	Total
Passifs d'impôt différé au 1 ^{er} janvier 2010	1 481
Imputés (crédités) au résultat	141
Imputés (crédités) aux autres éléments du résultat global	(105)
Passifs d'impôt différé, montant net, au 31 décembre 2010	1 517

Les impôts se répartissent à peu près selon les catégories suivantes :

	31 décembre 2010
Canada	4 239
États-Unis	3 082
	7 321

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Au 31 décembre 2010, les catégories ci-dessus comprenaient des pertes autres qu'en capital au Canada de 236 M\$ (491 M\$ en 2009) qui ne viennent pas à échéance avant 2026 et des pertes opérationnelles nettes aux États-Unis de 607 M\$ (232 M\$ en 2009) qui expirent au plus tôt en 2029.

Au 31 décembre 2010, les catégories fiscales incluaient également un montant net de pertes en capital au Canada de 983 M\$ (51 M\$ en 2009) qui pouvaient être reportées en avant pour réduire les profits en capital.

9. COMPTES DÉBITEURS ET PRODUITS À RECEVOIR

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Régularisations	723	605
Créances clients	240	242
Coentreprise	36	33
Charges payées d'avance et acomptes	16	24
Intérêts	29	32
Autres	97	123
	1 141	1 059

10. ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 1^{er} novembre 2010, aux termes d'une entente conclue avec une société canadienne non apparentée, Cenovus a fait l'acquisition de certaines installations terminales portuaires à Kitimat, en Colombie-Britannique, pour une contrepartie en trésorerie de 38 M\$.

Cenovus a l'intention de vendre les installations aussitôt que possible. Par conséquent, l'actif net acquis a été comptabilisé à la juste valeur estimative, moins les frais de vente, et a été classé comme étant détenu en vue de la vente. Ces actifs sont présentés dans le secteur Raffinage et commercialisation. Cenovus a constaté un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses de 12 M\$, découlant de l'excédent de la juste valeur de l'actif net acquis sur la contrepartie en trésorerie versée. Le tableau suivant présente le prix d'acquisition et sa répartition préliminaire entre les actifs et les passifs. Le profit a été comptabilisé dans les autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Exercice clos le 31 décembre 2010	
Contrepartie en trésorerie	38
Juste valeur des passifs pris en charge	
Passifs relatifs au démantèlement	5
Impôt différé	4
Total du prix d'acquisition et des passifs pris en charge	47
Juste valeur estimative de l'actif acquis	
Immobilisations corporelles	59
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses	12

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

10. ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE (suite)

Les actifs et les passifs classés comme détenus en vue de la vente s'établissent comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Actifs détenus en vue de la vente		
Immobilisations corporelles	65	65
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente		
Passifs relatifs au démantèlement	6	5
Impôt différé	2	2
	8	7

11. APPORT DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES À RECEVOIR ET À PAYER

À la suite de la formation et de l'exploitation de la coentreprise pétrolière intégrée avec ConocoPhillips (note 4), le tableau suivant présente la participation de 50 % de Cenovus dans les montants à recevoir et à payer. Les montants sont exprimés en dollars US.

Apport des sociétés de personnes à recevoir

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Court terme	342	346
Long terme	2 009	2 145
	2 351	2 491

Apport des sociétés de personnes à payer

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Court terme	340	343
Long terme	2 039	2 176
	2 379	2 519

En plus de l'apport des sociétés de personnes à recevoir et à payer, les autres actifs et les autres passifs comprennent des montants égaux pour les prêts aux partenaires et les emprunts des partenaires portant intérêt et sans modalités de remboursement fixes et se rapportent au financement des activités de raffinage et aux besoins de trésorerie. Au 31 mars 2011, ces montants totalisaient 267 M\$ (274 M\$ au 31 décembre 2010) (voir les notes 17 et 22).

12. STOCKS

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Marchandises		
Raffinage et commercialisation	851	779
Sables bitumineux	69	80
Hydrocarbures classiques	1	-
Pièces et accessoires	19	21
	940	880

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

	Actifs en amont		Matériel de raffinage	Autres*	Total
	Mise en valeur et production	Autres actifs en amont			
COÛT					
1 ^{er} janvier 2010	20 836	134	2 419	427	23 816
Entrées d'actifs	1 061	19	651	136	1 867
Transferts des actifs de prospection et d'évaluation (note 14)	144	-	-	-	144
Transferts et reclassements	-	-	-	(92)	(92)
Variation des obligations liées à la mise hors service	237	-	22	-	259
Variation des taux de change	(2)	-	(142)	-	(144)
Sorties d'actifs (note 16)	(556)	-	-	(21)	(577)
31 décembre 2010	21 720	153	2 950	450	25 273
Entrées d'actifs	365	6	102	34	507
Transferts et reclassements	-	-	-	-	-
Variation des obligations liées à la mise hors service	(22)	-	-	1	(21)
Variation des taux de change	(1)	-	(69)	-	(70)
Sorties d'actifs (note 16)	-	-	-	(4)	(4)
31 mars 2011	22 062	159	2 983	481	25 685
AMORTISSEMENT CUMULÉ, ÉPUISEMENT ET PERTES DE VALEUR					
1 ^{er} janvier 2010	11 342	113	15	297	11 767
Amortissement et épuiement	1 163	11	72	42	1 288
Transferts et reclassements	-	-	-	(28)	(28)
Pertes de valeur	-	-	14	-	14
Variation des taux de change	(1)	-	(4)	-	(5)
Sorties d'actifs (note 16)	(383)	-	-	(7)	(390)
31 décembre 2010	12 121	124	97	304	12 646
Amortissement et épuiement	280	1	16	9	306
Variation des taux de change	(1)	-	(2)	-	(3)
31 mars 2011	12 400	125	111	313	12 949
VALEUR COMPTABLE					
1 ^{er} janvier 2010	9 494	21	2 404	130	12 049
31 décembre 2010	9 599	29	2 853	146	12 627
31 mars 2011	9 662	34	2 872	168	12 736

*Comprend le mobilier de bureau, les agencements, les améliorations locatives, les technologies de l'information et les aéronefs.

Les entrées d'actifs de mise en valeur et de production comprennent les coûts internes directement liés à la mise en valeur, à la construction et à la production des gisements pétroliers et gaziers de 53 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2011 (102 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2010). Tous les actifs de mise en valeur et de production de la société sont situés au Canada. Les coûts classés dans les frais généraux et frais d'administration n'ont pas été capitalisés dans les dépenses d'investissement.

Les stocks de biens d'équipement, inclus dans les actifs de mise en valeur et de production, ne sont pas amortis avant leur mise en service et totalisaient 42 M \$ au 31 mars 2011 (42 M\$ au 31 décembre 2010).

Les dépenses de raffinage capitalisées pendant la construction ne sont pas amorties avant la mise en service des actifs et totalisaient 1 688 M\$ au 31 mars 2011 (1 673 M\$ au 31 décembre 2010).

Les autres actifs comprennent un coût de 55 M\$ qui n'est pas amorti avant que les actifs ne soient mis en service (45 M\$ au 31 décembre 2010).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET (suite)

Amortissement et épuisement et perte de valeur

L'amortissement et l'épuisement ainsi que les pertes de valeur des immobilisations corporelles et les reprises ultérieures de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans la dotation à l'amortissement et à l'épuisement des états consolidés des résultats et du résultat global.

Perte de valeur

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, il a été établi qu'une unité de traitement de la raffinerie Borger était un actif hors exploitation et qu'elle ne serait pas utilisée dans le cadre des activités futures de la raffinerie. La juste valeur de l'unité a été jugée négligeable selon les prix du marché des actifs de raffinage d'ancienneté et de conditions semblables. Par conséquent, la valeur comptable de l'unité a été réduite à zéro et une perte de valeur de 14 M\$ a été comptabilisée à titre d'amortissement et d'épuisement additionnel du secteur Raffinerie et commercialisation dans les états consolidés des résultats et du résultat global

14. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Actifs de prospection et d'évaluation
COÛT	
1 ^{er} janvier 2010	580
Entrées d'actifs	350
Transferts aux immobilisations corporelles (note 13)	(144)
Sorties d'actifs	(81)
Variation des passifs relatifs au démantèlement	8
31 décembre 2010	713
Entrées d'actifs	225
Transferts aux immobilisations corporelles (note 13)	-
Sorties d'actifs	-
Variation des passifs relatifs au démantèlement	6
31 mars 2011	944

Les actifs de prospection et d'évaluation se composent des projets d'évaluation de la société dont la faisabilité technique et la viabilité commerciale n'ont pas encore été établies. Tous les des actifs de prospection et d'évaluation de la société sont situés au Canada.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, aucun coût n'a été transféré aux immobilisations corporelles, au titre des actifs de mise en valeur et de production (voir note 13), une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale des projets en question ont été établies (144 M\$ au 31 décembre 2010).

Perte de valeur

La perte de valeur des actifs de prospection et d'évaluation et toute reprise ultérieure de ces pertes de valeur sont comptabilisées dans les charges de prospection dans les états consolidés des résultats et du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

15. GOODWILL

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Valeur comptable d'ouverture	1 132	1 146	1 146
Sorties d'actifs (note 16)	-	(14)	-
Perte de valeur	-	-	-
Valeur comptable de clôture	1 132	1 132	1 146
Coût	1 132	1 132	1 146
Cumul des pertes de valeur	-	-	-
Valeur comptable	1 132	1 132	1 146

Le goodwill n'a pas été majoré au cours du trimestre clos le 31 mars 2011 ni pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Test de dépréciation pour les unités génératrices de trésorerie comprenant du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il se rapporte. La valeur comptable du goodwill attribué aux unités génératrices de trésorerie des secteurs Hydrocarbures classiques et Sables bitumineux se présente comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Suffield	393	393	393
Palliser	-	-	14
Foster Creek	242	242	242
Nord de l'Alberta	497	497	497
	1 132	1 132	1 146

La valeur recouvrable de toutes les unités génératrices de trésorerie des secteurs Hydrocarbures classiques et Sables bitumineux a été calculée selon la valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie futurs des réserves établis par les évaluateurs de réserve indépendants et expérimentés de la société et actualisés à 10 % à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs.

16. SORTIES D'ACTIFS

Périodes closes les	Trimestres clos les		Exercice clos le
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 décembre 2010
Valeur comptable nette			
Immobilisations corporelles (note 13)	4	-	187
Prospection et évaluation (note 14)	-	72	81
Goodwill (note 15)	-	-	14
Investissement	1	-	1
Passifs relatifs au démantèlement (note 21)	-	-	(90)
	5	72	193
Profit (perte) à la sortie d'actifs	-	-	116
Total du produit net	5	72	309
Soustraire :			
Produits hors trésorerie	3	-	-
Produits en trésorerie découlant des sorties d'actifs, montant net	2	72	309
Sables bitumineux	-	72	81
Hydrocarbures classiques	-	-	221
Activités non sectorielles	2	-	7
Produits en trésorerie découlant des sorties d'actifs, montant net	2	72	309

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

17. AUTRES ACTIFS

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Prêts aux partenaires	267	274
Autres	18	7
	285	281

18. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Régularisations	973	852
Coentreprise	324	371
Incitatif à long terme à l'intention des employés	376	267
Intérêts	103	74
Dettes fournisseurs	65	101
Autres	140	178
	1 981	1 843

19. EMPRUNTS À COURT TERME

La société a contracté des emprunts à court terme sous la forme de papier commercial d'un montant de 250 M\$ au 31 mars 2011 (néant au 31 décembre 2010). Une partie de la facilité de crédit engagée de la société est réservée pour couvrir les montants de papier commercial en cours.

20. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Dette libellée en dollars canadiens		
Emprunts à terme renouvelables*	-	-
Dette libellée en dollars américains		
Emprunts à terme renouvelables*	-	-
Billets non garantis	3 401	3 481
	3 401	3 481
Capital total	3 401	3 481
Escomptes et coûts de transaction	(46)	(49)
Partie courante de la dette à long terme	-	-
	3 355	3 432

* Les emprunts à terme renouvelables peuvent comprendre des acceptations bancaires, des emprunts contractés au TIOL, des emprunts au taux préférentiel et des emprunts au taux de base américain.

Au 31 mars 2011, toutes les conditions des conventions d'emprunt de la société étaient respectées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

21. PASSIFS RELATIFS AU DÉMANTÈLEMENT

La valeur comptable totale des passifs relatifs au démantèlement d'actifs pétroliers et gaziers en amont et d'installations de raffinage s'établit comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Passifs relatifs au démantèlement au début de l'exercice	1 399	1 185
Obligations engagées	14	44
Obligations réglées	(24)	(32)
Obligations sorties	-	(90)
Transferts et reclassements	(1)	(5)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	-	51
Variation du taux d'escompte	(29)	173
Désactualisation des passifs relatifs au démantèlement	18	75
Écart de conversion	-	(2)
Passifs relatifs au démantèlement à la fin de la période	1 377	1 399

Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler l'obligation a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du crédit de 5,5 % au 31 mars 2011 (5,4 % au 31 décembre 2010).

22. AUTRES PASSIFS

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Emprunts aux partenaires	267	274
Produit constaté d'avance	37	37
Incitatif à long terme à l'intention des employés	31	18
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	14	13
Autres	3	4
	352	346

23. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Cenovus est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang.

Émis et en circulation

	31 mars 2011		31 décembre 2010	
	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant	Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	Montant
Actions en circulation au début de l'exercice	752 675	3 716	751 309	3 681
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options	1 207	42	1 366	35
Actions en circulation à la fin de la période	753 882	3 758	752 675	3 716

Au 31 mars 2011, 28 millions d'actions ordinaires pouvaient être émises aux termes des régimes d'options sur actions. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 31 mars 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

23. CAPITAL SOCIAL (suite)

Rémunération fondée sur des actions

A) Régime d'options sur actions destiné aux employés

Cenovus offre à ses employés un régime d'options sur actions qui leur permet d'exercer une option d'achat d'actions ordinaires de la société. Le prix d'exercice des options avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Après un an, 30 % des options attribuées peuvent être exercées; une autre tranche de 30 % des options attribuées peut être exercée après deux ans, et toutes les options peuvent être exercées après trois ans. Les options attribuées avant le 17 février 2010 viennent à échéance après cinq ans alors que les options attribuées le 17 février 2010 et par la suite expirent après sept ans.

Les options émises par la société aux termes du régime d'options sur actions avant le 24 février 2011 sont jumelées à des droits à l'appréciation d'actions. Au lieu d'exercer les options, les porteurs des droits à l'appréciation d'actions jumelés peuvent ainsi recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du prix du marché des actions ordinaires de Cenovus sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice.

Les options émises par la société le 24 février 2011 et par la suite sont jumelées à des droits de règlement net. Au lieu d'exercer les options, les porteurs des droits de règlement net peuvent ainsi recevoir le nombre d'actions ordinaires qui pourraient être acquises avec l'excédent du prix du marché des actions ordinaires de Cenovus sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice.

Les droits à l'appréciation d'actions jumelés et les droits de règlement net s'acquièrent et viennent à échéance selon les mêmes conditions que les options sous-jacentes. Les abréviations « DAAJ » (droits à l'appréciation d'actions jumelés) et « DRN » (droits de règlement net) sont utilisés aux fins de la présente note afférente aux états financiers et s'entendent des options jumelées à ces droits.

De plus, certains DAAJ sont fondés sur le rendement (« DAAJR »). Les DAAJR s'acquièrent et expirent selon les mêmes conditions que les options auxquelles ils se rattachent. De plus, l'acquisition des droits est assujettie à l'atteinte par Cenovus d'un rendement prescrit à l'égard de certaines mesures clés prédéfinies. Les DAAJR qui ne sont pas acquis lorsqu'ils pourraient l'être sont perdus.

Aux termes de l'arrangement décrit à la note 1, chacun des employés de Cenovus et d'Encana a échangé chaque DAAJ original d'Encana qu'il détenait contre un DAAJ de remplacement de Cenovus et un DAAJ de remplacement d'Encana. Les conditions des DAAJ de remplacement de Cenovus et d'Encana sont semblables à celles des DAAJ originaux d'Encana. Le prix d'exercice original des DAAJ d'Encana a été réparti entre les DAAJ de remplacement de Cenovus et d'Encana en fonction du prix d'exercice moyen pondéré du volume quotidien de négociation des actions ordinaires de Cenovus par rapport au prix de celles d'Encana à la Bourse de Toronto le 2 décembre 2009. Les DAAJ et les DAAJ de remplacement de Cenovus sont évalués en fonction du prix des actions ordinaires de la société, alors que les DAAJ de remplacement d'Encana le sont par rapport au prix des actions ordinaires d'Encana. Les DAAJ de remplacement de Cenovus sont assortis des mêmes dispositions d'acquisition de droits que le régime d'options sur actions à l'intention des employés, dispositions qui sont indiquées ci-dessus. Les DAAJR originaux d'Encana ont également été échangés aux mêmes conditions que les DAAJ originaux d'Encana.

Sauf indication contraire, tous les renvois aux DAAJ se rapportent collectivement aux DAAJ émis et aux DAAJ de remplacement de Cenovus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

23. CAPITAL SOCIAL (suite)

DRN

La juste valeur moyenne pondérée des DRN attribués au cours du trimestre clos le 31 mars 2011 s'établissait à 8,35 \$. La juste valeur de chaque DRN a été estimée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

2011	
Taux d'intérêt sans risque	2,50 %
Rendement de l'action prévu	2,17 %
Volatilité prévue ¹⁾	28,61 %
Durée prévue (années)	4,55

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique des actions cotées de la société.

Les tableaux suivants résument l'information sur les DRN au 31 mars 2011 :

31 mars 2011		
(en milliers)	Nombre de DRN	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au début de l'exercice	-	-
Attribués	4 943	37,51
Exercés en tant qu'options sur actions ordinaires	-	-
Perdus	-	-
En cours à la fin de la période	4 943	37,51
Exercables à la fin de la période	-	-

(en milliers)	DRN en cours			DRN exercables	
Fourchette de prix d'exercice (\$)	Nombre de DRN	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre de DRN	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
De 30,00 à 39,99	4 943	6,91	37,51	-	-
	4 943	6,91	37,51	-	-

DAAJ détenus par les employés de Cenovus

La société a comptabilisé un passif de 130 M\$ au 31 mars 2011 (87 M\$ au 31 décembre 2010) dans l'état consolidé de la situation financière selon la juste valeur de tous les DAAJ détenus par les employés de Cenovus. La juste valeur a été estimée à la fin de la période selon le modèle d'évaluation Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

2011	
Taux d'intérêt sans risque	2,08 %
Rendement de l'action prévu	2,09 %
Volatilité prévue ¹⁾	28,74 %
Prix de l'action ordinaire de Cenovus	38,30 \$

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique des actions cotées de la société.

La valeur intrinsèque des DAAJ acquis et détenus par les employés de Cenovus s'établissait à 93 M\$ au 31 mars 2011 (42 M\$ au 31 décembre 2010).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

23. CAPITAL SOCIAL (suite)

Les tableaux suivants présentent l'information sur les DAAJ détenus par les employés de Cenovus au 31 mars 2011 :

31 mars 2011				Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
(en milliers)	DAAJ	DAAJR	Total	
En cours au début de l'exercice	12 044	7 073	19 117	27,75
Attribués	138	-	138	33,40
Exercés contre un paiement en trésorerie	(912)	(329)	(1 241)	25,47
Exercés en tant qu'options sur actions ordinaires	(880)	(272)	(1 152)	25,49
Perdus	(108)	(280)	(388)	28,99
En cours à la fin de la période	10 282	6 192	16 474	28,10
Exercés à la fin de la période	5 018	4 866	9 884	28,95

Le prix du marché moyen pondéré des actions ordinaires de Cenovus à la date d'exercice au cours du trimestre clos le 31 mars 2011 s'établissait à 35,35 \$.

(en milliers)	DAAJ en cours				DAAJ exerçables				
	DAAJ	DAAJR	Total	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	DAAJ	DAAJR	Total	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Fourchette de prix d'exercice (\$)									
De 20,00 à 29,99	8 363	4 076	12 439	3,91	26,44	3 395	2 755	6 150	26,43
De 30,00 à 39,99	1 851	2 116	3 967	2,13	33,02	1 582	2 111	3 693	33,00
De 40,00 à 49,99	68	-	68	2,20	43,30	41	-	41	43,30
	10 282	6 192	16 474	3,47	28,10	5 018	4 866	9 884	28,95

DAAJ de remplacement de Cenovus détenus par les employés d'Encana

Encana doit rembourser à Cenovus les paiements en trésorerie que celle-ci a versés aux employés d'Encana lorsque ces derniers ont exercé des DAAJ de remplacement de Cenovus contre trésorerie. Aucune charge de personnel n'a été comptabilisée et aucun DAAJ de remplacement de Cenovus ne sera attribué aux employés d'Encana.

La société a comptabilisé un passif de 157 M\$ au 31 mars 2011 (123 M\$ au 31 décembre 2010) dans l'état consolidé de la situation financière, selon la juste valeur de tous les DAAJ de remplacement de Cenovus détenus par les employés d'Encana, un compte débiteur d'un montant correspondant étant inscrit par Encana. La juste valeur a été estimée à la fin de la période selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2011
Taux d'intérêt sans risque	2,08 %
Rendement de l'action prévu	2,09 %
Volatilité prévue ¹⁾	28,74 %
Prix de l'action ordinaire de Cenovus	38,30 \$

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique des actions cotées de la société.

La valeur intrinsèque des DAAJ de remplacement de Cenovus acquis et détenus par les employés d'Encana se chiffrait à 84 M\$ au 31 mars 2011 (60 M\$ au 31 décembre 2010).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

23. CAPITAL SOCIAL (suite)

Les tableaux suivants résument l'information sur les DAAJ de remplacement de Cenovus détenus par les employés d'Encana au 31 mars 2011 :

31 mars 2011				Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
(en milliers)	DAAJ	DAAJR	Total	
En cours au début de l'exercice	8 214	8 940	17 154	28,16
Exercés contre un paiement en trésorerie	(3 234)	(1 598)	(4 832)	26,37
Exercés en tant qu'options sur actions ordinaires	(54)	(1)	(55)	23,09
Perdus	(37)	(287)	(324)	29,86
En cours à la fin de la période	4 889	7 054	11 943	28,87
Exercables à la fin de la période	3 987	5 492	9 479	29,43

Le prix du marché moyen pondéré des actions ordinaires de Cenovus à la date d'exercice au cours du trimestre clos le 31 mars 2011 s'établissait à 35,42 \$.

Fourchette de prix d'exercice (\$)	DAAJ en cours				DAAJ exercables				
	DAAJ	DAAJR	Total	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	DAAJ	DAAJR	Total	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
De 20,00 à 29,99	2 890	4 706	7 596	2,14	26,44	2 072	3 150	5 222	26,52
De 30,00 à 39,99	1 926	2 348	4 274	1,85	32,94	1 871	2 342	4 213	32,90
De 40,00 à 49,99	73	-	73	2,19	42,77	44	-	44	42,77
	4 889	7 054	11 943	2,04	28,87	3 987	5 492	9 479	29,43

DAAJ de remplacement d'Encana détenus par les employés de Cenovus

Cenovus doit rembourser à Encana les paiements en trésorerie que celle-ci a versés aux employés de Cenovus lorsque ces derniers ont exercé des DAAJ de remplacement d'Encana contre trésorerie. Aucun DAAJ de remplacement d'Encana additionnel ne sera attribué aux employés de Cenovus.

La société a comptabilisé un passif de 41 M\$ au 31 mars 2011 (24 M\$ au 31 décembre 2010) dans l'état consolidé de la situation financière, selon la juste valeur de tous les DAAJ de remplacement d'Encana détenus par les employés de Cenovus. La juste valeur a été estimée à la fin de la période selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2011
Taux d'intérêt sans risque	2,08 %
Rendement de l'action prévu	2,32 %
Volatilité prévue ¹⁾	24,75 %
Prix de l'action ordinaire d'Encana	33,53 \$

1) La volatilité prévue a été évaluée selon la volatilité historique des actions cotées d'Encana.

La valeur intrinsèque des DAAJ de remplacement d'Encana acquis et détenus par les employés de Cenovus se chiffrait à 21 M\$ au 31 mars 2011 (6 M\$ au 31 décembre 2010).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

23. CAPITAL SOCIAL (suite)

Les tableaux suivants présentent sommairement l'information sur les DAAJ de remplacement d'Encana détenus par les employés de Cenovus au 31 mars 2011 :

31 mars 2011				Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
(en milliers)	DAAJ	DAAJR	Total	
En cours au début de l'exercice	6 429	7 098	13 527	31,17
Exercés contre un paiement en trésorerie	(1 708)	(332)	(2 040)	26,71
Exercés en tant qu'options sur actions ordinaires	(16)	-	(16)	25,59
Perdus	(76)	(299)	(375)	32,73
En cours à la fin de la période	4 629	6 467	11 096	31,94
Exercables à la fin de la période	3 780	5 119	8 899	32,50

Le prix du marché moyen pondéré des actions ordinaires d'Encana à la date d'exercice au cours du trimestre clos le 31 mars 2011 s'établissait à 31,40 \$.

Fourchette de prix d'exercice (\$)	DAAJ en cours				DAAJ exercables				
	DAAJ	DAAJR	Total	Moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle restante (années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	DAAJ	DAAJR	Total	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
De 20,00 à 29,99	2 649	4 244	6 893	2,20	29,15	1 921	2 922	4 843	29,21
De 30,00 à 39,99	1 838	2 223	4 061	1,86	36,22	1 772	2 197	3 969	36,25
De 40,00 à 49,99	140	-	140	2,23	44,90	86	-	86	44,82
De 50,00 à 59,99	2	-	2	2,14	50,39	1	-	1	50,39
	4 629	6 467	11 096	2,08	31,94	3 780	5 119	8 899	32,50

B) Unités d'actions liées au rendement

Cenovus a attribué des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») à certains employés aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement destiné aux employés. Les UAR sont des unités d'actions entières qui permettent aux employés de recevoir, à l'acquisition des droits, une action ordinaire de Cenovus ou un paiement en trésorerie égal à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus. Le nombre d'UAR admissibles au paiement est établi sur une période de trois ans, en fonction de 30 % du nombre d'unités attribuées la première année, d'une autre tranche de 30 % la deuxième année et d'une dernière tranche de 40 % la troisième année, multiplié par un coefficient de rendement chaque année. Le coefficient est calculé en fonction de l'atteinte par la société d'un rendement prescrit à l'égard de certaines mesures clés prédéfinies. Les droits afférents aux UAR sont acquis après trois ans.

La société a comptabilisé un passif de 31 M\$ au 31 mars 2011 (18 M\$ au 31 décembre 2010) dans l'état consolidé de la situation financière au titre des UAR, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires au 31 mars 2011. À cette même date, la valeur intrinsèque des UAR acquis était nulle puisque aucune UAR n'était acquise à la fin de la période (néant au 31 décembre 2010).

Le tableau suivant résume l'information sur les UAR détenues pas les employés de Cenovus au 31 mars 2011 :

(en milliers)	UAR en cours
En cours au début de l'exercice	1 252
Attribuées	1 409
Annulées	(38)
Unités au lieu de dividendes	14
En cours à la fin de la période	2 637

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

23. CAPITAL SOCIAL (suite)

C) Unités d'actions différées

Aux termes de deux régimes d'unités d'actions différées, les administrateurs, les dirigeants et les employés de Cenovus peuvent recevoir des unités d'actions différées (« UAD ») dont chacune est l'équivalent d'une action ordinaire de la société. Les employés ont la possibilité de convertir en UAD 25 % ou 50 % de leur prime annuelle. Les UAD s'acquièrent sur-le-champ, sont rachetées selon les conditions de l'entente et expirent le 15 décembre de l'année qui suit la démission de l'administrateur ou de l'employé.

La société a comptabilisé un passif de 39 M\$ au 31 mars 2011 (31 M\$ au 31 décembre 2010) dans l'état consolidé de la situation financière au titre des UAD, selon la valeur marchande de ses actions ordinaires au 31 mars 2011. La valeur intrinsèque des UAD acquis égale leur valeur comptable puisque les UAD s'acquièrent au moment de l'attribution.

Le tableau suivant présente un résumé de l'information sur les UAD détenues par les administrateurs, les dirigeants et les employés de Cenovus au 31 mars 2011 :

(en milliers)	UAD en cours
En cours au début de l'exercice	940
Attribuées aux administrateurs	61
Attribuées contre des primes annuelles	17
Unités au lieu de dividendes	5
En cours à la fin de la période	1 023

D) Charge (économie) de rémunération fondée sur des actions

Le tableau suivant résume la charge (l'économie) de rémunération fondée sur des actions comptabilisée pour tous les régimes aux états consolidés des résultats et du résultat global à titre de charges opérationnelles et de frais généraux et frais d'administration :

Trimestres clos le 31 mars	Trimestres clos en	
	2011	2010
DRN	4	-
DAAJ détenus par les employés de Cenovus	46	-
DAAJ de remplacement d'Encana détenus par les employés de Cenovus	19	(9)
UAR	10	1
UAD	8	2
Total de la charge (l'économie) de rémunération fondée sur des actions	87	(6)

24. STRUCTURE FINANCIÈRE

Les objectifs ciblés par Cenovus pour sa structure financière n'ont pas changé par rapport aux périodes précédentes. La structure financière de la société se compose des capitaux propres et de la dette, qui comprend les emprunts à court terme et la dette à long terme, incluant la partie courante. Dans la gestion de sa structure financière, Cenovus vise à maintenir une souplesse financière, à préserver son accès aux marchés des capitaux et à s'assurer d'être en mesure de financer la croissance générée en interne et les acquisitions potentielles tout en maintenant sa capacité à remplir ses obligations financières.

Cenovus surveille sa structure financière et ses besoins de financement, entre autres, à l'aide de ratios financiers non conformes aux PCGR, soit le ratio dette/capitaux permanents et le ratio dette/bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté »). Ces ratios sont des mesures de la santé financière générale de la société et sont utilisés pour gérer son endettement global. La dette comprend les emprunts à court terme ainsi que la partie courante et la partie non courante de la dette à long terme, à l'exclusion des montants relatifs à l'apport des sociétés de personnes à recevoir ou à payer.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

24. STRUCTURE FINANCIÈRE (suite)

Cenovus cible un ratio dette/capitaux permanents entre 30 % et 40 % (voir la note 28 pour obtenir des détails sur l'incidence des IFRS sur le ratio dette/capitaux permanents).

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Emprunts à court terme	250	-	-
Dette à long terme	3 355	3 432	3 656
Dette	3 605	3 432	3 656
Capitaux propres	8 315	8 395	7 809
Total des capitaux permanents	11 920	11 827	11 465
Ratio dette/capitaux permanents	30 %	29 %	32 %

Cenovus continue de viser un ratio dette/BAIIA ajusté entre 1,0 x et 2,0 x.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Dette	3 605	3 432
Résultat net	603	1 081
Ajouter (déduire) :		
Produits d'intérêts	(138)	(144)
Charges financières	490	498
Charge d'impôts sur le résultat	148	223
Amortissement et épuisement	1 279	1 302
(Profit) perte latent sur la gestion des risques	459	(46)
(Profit) perte de change, montant net	(47)	(51)
(Profit) perte à la sortie d'actifs	(116)	(116)
Autres (profits) pertes, montant net	(13)	(13)
BAIIA ajusté	2 665	2 734
Ratio dette/BAIIA ajusté	1,4 x	1,3 x

* Calculé sur 12 mois consécutifs.

Cenovus a l'intention de conserver des cotes de crédit de catégorie supérieure pour s'assurer de préserver son accès aux marchés de capitaux et de maintenir sa souplesse financière et être ainsi en mesure de financer ses programmes d'immobilisations, de remplir ses obligations financières et de financer ses acquisitions potentielles. Cenovus fera preuve de discipline en matière de capital et gèrera sa structure financière de façon à disposer de liquidités suffisantes à tous les stades du cycle économique. Pour gérer sa structure financière, Cenovus peut modifier ses dépenses d'investissement et d'exploitation et les dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions pour les annuler aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal de l'activité, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres d'emprunt, effectuer des prélèvements sur ses facilités de crédit ou rembourser la dette existante.

Pour accroître la comparabilité du ratio dette/BAIIA ajusté entre les périodes et éliminer la composante hors trésorerie de gestion des risques, Cenovus a modifié sa définition du BAIIA ajusté pour exclure les profits et les pertes latents sur les activités de gestion des risques. Le BAIIA ajusté et le ratio dette/BAIIA ajusté des périodes antérieures ont été retraités d'une façon uniforme. Comme il est indiqué ci-dessus, les objectifs ciblés par Cenovus pour sa structure financière n'ont pas changé par rapport aux périodes précédentes. Au 31 mars 2011, Cenovus se conformait à toutes les conditions de ses conventions d'emprunt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les actifs et passifs financiers consolidés de Cenovus comprennent la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer, l'apport des sociétés de personnes à recevoir et à payer, les emprunts et les prêts aux partenaires, les actifs et passifs liés à la gestion des risques, les emprunts à court terme et la dette à long terme. Les actifs et passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les rubriques qui suivent présentent la juste valeur des actifs et passifs financiers, un résumé de l'information relative aux positions de gestion des risques ainsi qu'une analyse des risques associés aux actifs et passifs financiers.

A) Juste valeur des actifs et des passifs financiers

En raison de leur échéance à court terme, la trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et les emprunts à court terme ont une juste valeur qui avoisine leur valeur comptable.

La juste valeur de l'apport des sociétés de personnes à recevoir et à payer ainsi que les emprunts et les prêts aux partenaires se rapproche de leur valeur comptable, en raison du caractère non négociable de ces instruments.

Les actifs et passifs liés à la gestion des risques sont comptabilisés à leur juste valeur estimative établie en fonction des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés provenant de tiers.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des renseignements sur le marché. Au 31 mars 2011, la valeur comptable de la dette à long terme de Cenovus inscrite au coût amorti s'établissait à 3 355 M\$ et la juste valeur, à 3 742 M\$ (valeur comptable de 3 432 M\$ et juste valeur de 3 940 M\$ au 31 décembre 2010).

B) Actifs et passifs liés à la gestion des risques

Aux termes de l'arrangement conclu avec Encana, les positions de gestion des risques au 30 novembre 2009 ont été attribuées à Cenovus selon la proportion revenant à Cenovus des volumes connexes couverts par les contrats. Aux fins de cette attribution, Cenovus a passé avec Encana un contrat comportant les mêmes conditions que les ententes existantes qu'Encana a conclues avec des tiers. Toutes les positions prises après l'arrangement ont été négociées entre Cenovus et les tierces parties.

Position nette de gestion des risques

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Gestion des risques		
Actif courant	133	163
Actif non courant	40	43
	173	206
Gestion des risques		
Passif courant	354	163
Passif non courant	57	10
	411	173
Actif (passif) net lié à la gestion des risques	(238)	33

Du solde net du passif lié à la gestion des risques qui s'élevait à 238 M\$ au 31 mars 2011, un actif de 29 M\$ se rapporte au contrat passé avec Encana (actif net de 41 M\$ au 31 décembre 2010).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Sommaire des positions de gestion des risques non dénouées

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Prix des marchandises						
Pétrole brut	2	411	(409)	4	159	(155)
Gaz naturel	164	-	164	202	-	202
Électricité	7	-	7	-	14	(14)
Total de la juste valeur	173	411	(238)	206	173	33

Méthodes de calcul de la juste valeur nette des positions de gestion des risques non dénouées

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Prix activement cotés	(252)	40
Prix selon des données observables et confirmées dans le marché	14	(7)
Total de la juste valeur	(238)	33

Les prix activement cotés se rapportent à la juste valeur de contrats évalués à l'aide de prix cotés dans un marché actif. Les prix tirés de données observables ou confirmés dans le marché s'entendent de la juste valeur de contrats évalués en partie à l'aide de prix cotés dans le marché et en partie avec des données observables et confirmées dans le marché.

Juste valeur nette des positions sur les prix des marchandises au 31 mars 2011

31 mars 2011	Volumes notionnels	Échéance	Prix moyen	Juste valeur
Contrats de pétrole brut				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe WTI à la NYMEX	34 100 b/j	2011	87,98 \$ US/b	(182)
Prix fixe WTI à la NYMEX	34 400 b/j	2011	90,10 \$ CA/b	(144)
Prix fixe WTI à la NYMEX	13 000 b/j	2012	96,30 \$ US/b	(46)
Prix fixe WTI à la NYMEX	13 000 b/j	2012	97,70 \$ CA/b	(33)
Autres contrats à prix fixe*		2011		3
Autres positions financières**				(7)
Juste valeur des positions sur le pétrole brut				(409)
Contrats de gaz naturel				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe à la NYMEX	379 Mpi ³ /j	2011	5,70 \$ US/kpi ³	114
Prix fixe à la NYMEX	130 Mpi ³ /j	2012	5,96 \$ US/kpi ³	41
Prix fixe à AECO	80 Mpi ³ /j	2012	4,49 \$ CA/kpi ³	5
Autres contrats à prix fixe*		2011-2013		4
Juste valeur des positions sur le gaz naturel				164
Contrats d'achat d'électricité				
Juste valeur des positions sur l'électricité				7

* Cenovus conclut des swaps à prix fixe pour se protéger contre l'élargissement des différentiels de prix entre les différentes zones de production au Canada et les divers points de vente

** Les autres positions financières font partie des activités courantes de commercialisation de la production de la société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Incidence sur le résultat des profits (pertes) réalisés et latents sur les positions de gestion des risques

Période close le 31 mars	Trimestres clos en	
	2011	2010
(Profit) perte réalisé¹⁾		
Pétrole brut	34	9
Gaz naturel	(52)	(37)
Raffinage	5	-
Électricité	(1)	3
	(14)	(25)
(Profit) perte latent²⁾		
Pétrole brut	260	2
Gaz naturel	33	(243)
Raffinage	(3)	-
Électricité	(22)	4
	268	(237)
(Profit) perte lié à la gestion des risques	254	(262)

¹⁾ Les profits et les pertes réalisés liés à la gestion des risques sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel se rapporte l'instrument dérivé.

²⁾ Les profits et les pertes latents liés à la gestion des risques sont constatés dans le secteur Activités non sectorielles et éliminations.

Rapprochement des positions de gestion des risques non dénouées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars

	2011		2010
	Juste Valeur	Total (du profit) de la perte latent	Total (du profit) de la perte latent
Juste valeur des contrats au début de la période	33		
Variation de la juste valeur des contrats en cours au début de la période et contrats conclus pendant la période	(254)	254	(262)
Profit (perte) de change latent sur les contrats libellés en dollars US	(3)	-	-
Juste valeur des contrats dénoués pendant la période	(14)	14	25
Juste valeur des contrats à la fin de la période	(238)	268	(237)

Sensibilité aux prix des marchandises – Positions de gestion des risques

Le tableau suivant résume la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de Cenovus aux fluctuations des prix des marchandises, toutes les autres variables demeurant constantes. Au moment d'évaluer l'incidence potentielle de la variation des prix des marchandises, la direction croit qu'une volatilité de 10 % est une mesure raisonnable. Les fluctuations de prix des marchandises auraient pu entraîner la comptabilisation de profits (pertes) latents ayant une incidence sur le résultat avant impôts au 31 mars 2011, comme suit :

	Augmentation de prix de 10 %	Diminution de prix de 10 %
Prix du pétrole brut	(302)	302
Prix du gaz naturel	(100)	100
Prix de l'électricité	5	(5)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

C) Risques associés aux actifs et aux passifs financiers

Risque lié aux prix des marchandises

Le risque lié aux prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations des prix futurs des marchandises pourraient avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs et passifs financiers. Afin d'atténuer son exposition au risque lié aux prix des marchandises, la société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés. Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration. La société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Pétrole brut – La société a réduit à l'aide de swaps à prix fixe son exposition au risque de prix des marchandises lié à la vente de pétrole brut et à l'approvisionnement en condensat utilisé pour le fluidification. Pour se protéger contre l'élargissement des différentiels de prix du pétrole brut dans diverses régions de production, Cenovus conclut un certain nombre de swaps visant à gérer ces différentiels entre les régions de production et divers points de vente.

Gaz naturel – Afin d'atténuer le risque lié aux prix du gaz naturel, la société conclut des swaps qui permettent de fixer les prix à la NYMEX et à AECO. Pour se protéger contre l'élargissement des différentiels de prix du gaz naturel dans diverses régions de production, Cenovus conclut certains swaps visant à gérer ces différentiels entre les régions de production et divers points de vente.

Électricité – La société a conclu deux contrats d'instruments dérivés libellés en dollars canadiens, qui sont en cours depuis le 1^{er} janvier 2007 pour une période de 11 ans, afin de gérer les coûts de sa consommation d'électricité.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles et amène de ce fait la société à subir une perte. Dans une optique de gestion des risques de crédit, le portefeuille de créances de la société est régi par des politiques de crédit approuvées par le conseil d'administration, et les pratiques en matière de crédit limitent les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties. Les contrats sont conclus avec d'importantes institutions financières ou avec des contreparties ayant une cote de solvabilité élevée. Une part substantielle des comptes débiteurs de la société provient de clients du secteur du pétrole et du gaz naturel et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. Au 31 mars 2011, plus de 93 % (92 % au 31 décembre 2010) de l'exposition au risque de crédit associé aux comptes débiteurs et aux instruments financiers dérivés de Cenovus découlait de contreparties ayant une cote de solvabilité élevée.

Au 31 mars 2011, Cenovus avait conclu des contrats avec deux contreparties (deux au 31 décembre 2010) dont la position de règlement nette, prise individuellement, représentait plus de 10 % de la juste valeur des contrats d'instruments financiers nets et des contrats sur marchandises nets qui se trouvaient dans le cours. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et produits à recevoir, aux actifs liés à la gestion des risques, à l'apport des sociétés de personnes à recevoir et aux prêts à recevoir des partenaires correspond à la valeur comptable totale de ces éléments. Le risque de crédit actuel est centré sur les contreparties cotées A et plus. L'exposition de Cenovus à ses contreparties est acceptable et se conforme à sa politique de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que Cenovus éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont exigibles. Le risque de liquidité comprend également le risque que la société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs en temps opportun à un prix raisonnable. Cenovus gère son risque de liquidité en surveillant de près la trésorerie et la dette et en conservant un accès approprié au crédit. Comme il est indiqué à la note 24, Cenovus vise un ratio dette/capitaux permanents entre 30 % et 40 %, et un ratio dette/BAIIA ajusté entre 1,0 x et 2,0 x afin de gérer son endettement global. Cenovus a l'intention de maintenir des cotes de crédit de catégorie supérieure.

Dans le cadre de la gestion des risques de liquidité, la société a accès à un large éventail de sources de financement, que ce soit au moyen de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de facilités de crédit non encore utilisées, de papier commercial et des fonds disponibles aux termes de prospectus préalables. Au 31 mars 2011, les facilités de crédit garanties de Cenovus totalisaient 2 250 M\$. De plus, Cenovus avait déposé deux prospectus préalables l'autorisant à émettre des titres d'un montant maximal de 1 500 M\$ au Canada et de 1 500 M\$ US aux États-Unis, sous réserve des conditions du marché. Aucun billet n'a été émis aux termes de ces prospectus.

Le tableau qui suit présente le calendrier des sorties de trésorerie liées aux passifs financiers.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	1 981	-	-	-	1 981
Passifs liés à la gestion des risques	354	57	-	-	411
Emprunts à court terme ¹⁾	250	-	-	-	250
Dette à long terme ¹⁾	199	398	1 122	5 116	6 835
Apport des sociétés de personnes à payer ¹⁾	475	950	950	476	2 851
Emprunts aux partenaires	-	267	-	-	267

¹⁾ Intérêts et capital confondus, y compris la partie courante.

Risque de change

Le risque de change découle des fluctuations des taux de change qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou passifs financiers de Cenovus. Comme Cenovus exerce ses activités principalement en Amérique du Nord, les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur les résultats qu'elle présente.

Comme il est expliqué à la note 7, le profit (la perte) de change de Cenovus comprend principalement les profits et pertes de change latents liés à la conversion des titres d'emprunt libellés en dollars américains et émis au Canada et à la conversion de l'apport des sociétés de personnes à recevoir libellé en dollars américains et émis au Canada. Au 31 mars 2011, Cenovus avait émis au Canada des titres d'emprunt libellés en dollars américains totalisant 3 500 M\$ US (3 500 M\$ US au 31 décembre 2010) et disposait d'un apport des sociétés de personnes à recevoir libellé en dollars américains de 2 419 M\$ US (2 505 M\$ US au 31 décembre 2010). À la même date, une variation de 0,01 \$ du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien aurait entraîné une variation (du profit) de la perte de change de 11 M\$ (7 M\$ au 31 décembre 2010).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

25. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt du marché qui peuvent avoir une incidence sur le résultat, les flux de trésorerie et les évaluations. Cenovus peut atténuer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt en conservant un portefeuille de titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable.

Au 31 mars 2011, une variation de 1 % des taux d'intérêt sur la dette à taux variable aurait entraîné une augmentation ou une diminution de 2 M\$ (néant au 31 mars 2010) du résultat net. Cette variation suppose que le montant des titres d'emprunt à taux fixe et à taux variable ne change pas par rapport à celui qui est présenté aux dates respectives des états consolidés de la situation financière.

26. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

A) Résultat par action

Trimestres clos les	31 mars 2011			31 mars 2010		
(en M\$, sauf le résultat par action)	Résultat net	Actions	Résultat par action	Résultat net	Actions	Résultat par action
Résultat net par action – de base	47	753,2	0,06 \$	525	751,5	0,70 \$
Effet de dilution des DAAJ de Cenovus	-	4,9		-	0,9	
Effet de dilution des DRN	-	-		-	-	
Résultat net par action - dilué	47	758,1	0,06 \$	525	752,4	0,70 \$

B) Dividendes par action

La société a versé des dividendes totalisant 151 M\$, soit 0,20 \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mars 2011 (150 M\$ ou 0,20 \$ par action pour le trimestre clos le 31 mars 2010).

Au deuxième trimestre, le conseil d'administration de Cenovus a déclaré un dividende de 0,20 \$ par action payable le 30 juin 2011 aux actionnaires ordinaires inscrits le 15 juin 2011.

27. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Actions en justice

Cenovus est partie à diverses actions en justice intentées contre elle dans le cours normal de ses activités. Elle estime avoir constitué une provision suffisante à cet effet.

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Passage aux IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2011 sont les premiers que la société présente selon les IFRS, normes qui correspondent également aux principes comptables généralement reconnus applicables aux entités ayant une obligation publique de rendre des comptes au Canada. La société a adopté les IFRS conformément à IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière ». Elle a dressé ses états financiers consolidés selon les IFRS applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2010 et a utilisé les principales méthodes comptables décrites à la note 3. Pour toutes les périodes antérieures, y compris pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la société a préparé ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (le « référentiel comptable antérieur »). La présente note explique les principaux ajustements apportés par la société pour retraiter ses états financiers consolidés antérieurs établis selon les PCGR lors du passage aux IFRS.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Exemptions appliquées aux termes de IFRS 1

Lors de la première application des IFRS, le principe général est que l'entité doit retraiter de façon rétrospective son résultat pour tenir compte de toutes les normes en vigueur à la première date de présentation. Toutefois, pour faciliter la transition, IFRS 1 prévoit certaines exemptions aux exigences générales des IFRS. Cenovus a appliqué les exemptions suivantes lors de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture daté du 1^{er} janvier 2010 (la « date de transition »).

- **Juste valeur comme coût présumé** – La société a décidé d'évaluer ses actifs de raffinage à leur juste valeur à la date de transition et d'utiliser ces justes valeurs comme coût présumé à cette date (voir la note A).
- **Choix du coût présumé pour les actifs pétroliers et gaziers** – Selon le référentiel comptable antérieur, Cenovus comptabilisait ses gisements pétroliers et gaziers dans un centre de coûts selon la méthode de la capitalisation du coût entier. La société a décidé d'évaluer ses gisements pétroliers et gaziers à la date de transition de la façon suivante :
 - a) Actifs de prospection et d'évaluation au montant établi selon le référentiel comptable antérieur de la société;
 - b) Actifs restants répartis au prorata entre les immobilisations corporelles connexes selon la valeur des réserves prouvées diminuée de 10 % à la date de transition (voir la note B).

Ce mode d'évaluation a été utilisé pour assurer l'uniformité avec la répartition effectuée dans le cadre de l'arrangement.

- **Contrats de location** – Cenovus a décidé d'évaluer les contrats de location en se fondant sur les faits et les circonstances à la date de transition, selon l'interprétation 4 de l'*International Financial Reporting Interpretations Committee*, « Déterminer si un accord contient un contrat de location » (« IFRIC 4 »).
- **Avantages sociaux** – La société a décidé de ne pas appliquer de façon rétrospective l'IAS 19, « Avantages du personnel », si bien que le cumul des profits et des pertes actuariels sur les régimes à prestations déterminées de la société ont été comptabilisés à la date de transition (voir la note F).
- **Regroupements d'entreprises** – L'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », n'a pas été appliquée aux regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition.
- **Cumul des écarts de conversion** – Les écarts de conversion cumulés découlant des établissements à l'étranger sont présumés s'établir à zéro à la date de transition (voir la note J).
- **Passifs relatifs au démantèlement** – Cenovus a décidé d'appliquer le coût présumé aux actifs pétroliers et gaziers aux termes de IFRS 1. Par conséquent, les passifs relatifs au démantèlement ont été évalués selon l'IAS 37, « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », à la date de transition (voir la note D).
- **Coûts d'emprunt** – Conformément à IFRS 1, la société a décidé d'appliquer l'IAS 23, « Coûts d'emprunt », aux actifs admissibles dont les coûts d'emprunt ont commencé à être capitalisés à compter de la date de transition. Les coûts d'emprunt n'ont pas été capitalisés pour les actifs admissibles en construction au plus tard à la date de transition.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

- **Estimations** – Les estimations n’ont pas été établies ou révisées a posteriori et, par conséquent, les montants estimés par la société selon le référentiel comptable précédent peuvent être appliqués selon les IFRS.

Selon IFRS 1, les ajustements à l’état de la situation financière d’ouverture sont comptabilisés directement dans les résultats non distribués ou, au besoin, dans une autre catégorie de capitaux propres. Comme le surplus d’apport de Cenovus correspond à ses résultats non distribués avant la division d’Encana en deux sociétés d’énergie indépendantes, soit Encana et Cenovus, la totalité des ajustements à l’état de la situation financière d’ouverture a été comptabilisée dans le surplus d’apport. Les incidences de l’application des exemptions accordées aux termes de IFRS 1 et les différences de méthodes comptables entre le référentiel antérieur et les IFRS sont résumées dans les tableaux suivants :

Rapprochement des capitaux propres présentés selon le référentiel comptable antérieur et ceux comptabilisés aux termes des IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des capitaux propres de la société présentés selon le référentiel comptable antérieur et ceux comptabilisés aux termes des IFRS à la date de transition :

Augmentation (diminution)	Note	Capital social	Surplus d’apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Présentés selon le référentiel comptable antérieur – 31 décembre 2009						
		3 681	5 896	45	(14)	9 608
Réévaluations :						
Immobilisations corporelles - raffinage	A	-	(2 585)	-	-	(2 585)
Immobilisations corporelles - gisements pétroliers et gaziers	B	-	-	-	-	-
Charge différée	C	-	(121)	-	-	(121)
Passifs relatifs au démantèlement	D	-	(38)	-	-	(38)
Rémunération fondée sur des actions	E	-	(27)	-	-	(27)
Avantages sociaux	F	-	(14)	-	-	(14)
Impôt différé	I	-	986	-	-	986
Reclassement de l’écart de conversion au surplus d’apport	J	-	(14)	-	14	-
		-	(1 813)	-	14	(1 799)
Présentés selon les IFRS – 1^{er} janvier 2010						
		3 681	4 083	45	-	7 809

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement des capitaux propres de la société présentés selon le référentiel comptable antérieur et ceux comptabilisés aux termes des IFRS au 31 mars 2010 :

Augmentation (diminution)	Note	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Présentés selon le référentiel comptable antérieur – 31 mars 2010						
		3 687	5 896	420	(102)	9 901
Réévaluations :						
Immobilisations corporelles – raffinage	A	-	(2 585)	26	-	(2 559)
Immobilisations corporelles – gisements pétroliers et gaziers	B	-	-	(35)	-	(35)
Charge différée	C	-	(121)	4	-	(117)
Passifs relatifs au démantèlement	D	-	(38)	-	-	(38)
Rémunération fondée sur des actions	E	-	(27)	4	-	(23)
Avantages sociaux	F	-	(14)	1	-	(13)
Impôt différé	I	-	986	-	-	986
Reclassement de l'écart de conversion au surplus d'apport	J	-	(14)	-	14	-
Écarts de conversion de la période	J	-	-	-	51	51
		-	(1 813)	-	65	(1 748)
Présentés selon les IFRS – 31 mars 2010						
		3 687	4 083	420	(37)	8 153

Le tableau suivant présente le rapprochement des capitaux propres de la société présentés selon le référentiel comptable antérieur et ceux comptabilisés aux termes des IFRS au 31 décembre 2010 :

Augmentation (diminution)	Note	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Présentés selon le référentiel comptable antérieur – 31 décembre 2010						
		3 716	5 896	437	(27)	10 022
Réévaluations :						
Immobilisations corporelles – raffinage	A	-	(2 585)	126	-	(2 459)
Immobilisations corporelles – gisements pétroliers et gaziers	B	-	-	(135)	-	(135)
Perte de valeur de la charge différée	C	-	(121)	17	-	(104)
Passifs relatifs au démantèlement	D	-	(38)	-	-	(38)
Rémunération fondée sur des actions	E	-	(27)	9	-	(18)
Avantages sociaux	F	-	(14)	2	-	(12)
Profit (perte) à la sortie d'actifs	G	-	-	125	-	125
Frais de pré-prospection	H	-	-	(3)	-	(3)
Impôt différé	I	-	986	(53)	-	933
Reclassement de l'écart de conversion au surplus d'apport	J	-	(14)	-	14	-
Écarts de conversion de la période	J	-	-	-	84	84
		-	(1 813)	88	98	(1 627)
Présentés selon les IFRS – 31 décembre 2010						
		3 716	4 083	525	71	8 395

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Rapprochement du résultat net présenté selon le référentiel comptable antérieur et celui comptabilisé aux termes des IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net de la société présenté selon le référentiel comptable antérieur et celui comptabilisé aux termes des IFRS pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

	Note	Trimestre clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Résultat net présenté selon le référentiel comptable antérieur		525	993
Différences augmentant (diminuant) le résultat net présenté			
Amortissement de l'ajustement de la juste valeur des actifs de raffinage	A	26	126
Épuisement lié à la répartition du groupe d'actifs comptabilisés selon la capitalisation du coût entier	B	(35)	(135)
Amortissement de la charge différée	C	4	17
Rémunération fondée sur des actions	E	4	9
Avantages sociaux	F	1	2
Profit (perte) à la sortie d'actifs	G	-	125
Frais de prospection	H	-	(3)
Impôt différé	I	-	(53)
		-	88
Résultat net présenté selon les IFRS		525	1 081

Rapprochement du résultat global présenté selon le référentiel comptable antérieur et celui comptabilisé aux termes des IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat global de la société présenté selon le référentiel comptable antérieur et celui comptabilisé aux termes des IFRS pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

	Note	Trimestre clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Résultat global présenté selon le référentiel comptable antérieur		437	980
Différences augmentant (diminuant) le résultat global présenté			
Différences du résultat net		-	88
Écart de conversion	J	51	84
Résultat global présenté selon les IFRS		488	1 152

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux activités d'investissement et de financement présentés selon le référentiel comptable antérieur et ceux comptabilisés aux termes des IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux activités d'investissement de la société présentés selon le référentiel comptable antérieur et ceux comptabilisés aux termes des IFRS pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

	Note	Trimestre clos le 31 mars 2010	Exercice clos le 31 décembre 2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles présentés selon le référentiel comptable antérieur		820	2 594
Différences augmentant (diminuant) les frais de prospection	H	-	(3)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles présentés selon les IFRS		820	2 591
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentés selon le référentiel comptable antérieur		(372)	(1 796)
Différences augmentant (diminuant) les frais de prospection	H	-	3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentés selon les IFRS		(372)	(1 793)

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentés selon le référentiel comptable antérieur n'étaient pas différents de ceux présentés selon les IFRS.

Notes :

A) Immobilisations corporelles - raffinage

Au 1^{er} janvier 2010, Cenovus a décidé d'évaluer ses actifs de raffinage à la juste valeur et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé à la date de transition aux IFRS. La juste valeur des actifs de raffinage a été établie à 4 543 M\$ US, dont une tranche nette de 2 272 M\$ US revenant à Cenovus, de sorte que la valeur comptable des actifs a dépassé leur juste valeur. Par conséquent, la valeur comptable des immobilisations corporelles a été réduite de 2 585 M\$ à la date de transition, ce qui représente la part de la réduction de la juste valeur revenant à Cenovus. La diminution du surplus d'apport correspond à la différence entre la juste valeur indiquée ci-dessus et la valeur comptable aux termes du référentiel comptable antérieur.

En décembre 2010, il a été établi qu'une unité de traitement de la raffinerie Borger était un actif hors exploitation et qu'elle ne serait pas utilisée dans le cadre des activités futures de la raffinerie. La juste valeur de l'unité a été jugée négligeable selon les prix du marché des actifs de raffinage d'ancienneté et de conditions semblables. Par conséquent, une perte de valeur de 37 M\$ a été comptabilisée selon le référentiel comptable antérieur. Mais selon les IFRS, cette perte de valeur ne s'est chiffrée qu'à 14 M\$ du fait que la société avait décidé d'utiliser la juste valeur comme coût présumé aux termes de IFRS 1. Par conséquent, la dotation à l'amortissement et à l'épuisement selon les IFRS a été réduite de 23 M\$.

La diminution de la valeur comptable selon les IFRS et l'ajustement pour perte de valeur indiqué ci-dessus ont réduit la dotation à l'amortissement et à l'épuisement de 26 M\$ et de 126 M\$ respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

B) Immobilisations corporelles – gisements pétroliers et gaziers

Selon le référentiel comptable antérieur, le cumul des coûts liés aux gisements pétroliers et gaziers était amorti selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation appliquée pour chaque centre de coûts représenté par un pays, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs (capitalisation du coût entier). Selon les IFRS, le cumul des coûts est amorti selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation appliquée à chaque secteur, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs. Cette répartition a entraîné une augmentation de la dotation à l'amortissement et à l'épuisement de 35 M\$ et de 135 M\$ respectivement pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010. Elle n'a eu aucune incidence sur l'état de la situation financière d'ouverture.

C) Perte de valeur de la charge différée

Selon le référentiel comptable antérieur, les autres actifs comprenaient une charge différée représentant la participation disproportionnée reçue en 2007 et en 2008 (15 % en 2007 et 35 % en 2008) découlant de l'acquisition de la raffinerie Borger en 2007. À la date de transition aux IFRS, il a été établi que, par suite de la diminution de la valeur comptable des raffineries en raison du choix de la société en matière de juste valeur, la charge différée a subi une perte de valeur et a donc été sortie de l'état de la situation financière. Selon le référentiel comptable antérieur, le surplus d'apport a été réduit de la valeur comptable de la charge différée de 121 M\$. Selon ce référentiel, la charge différée était amortie sur dix ans. Selon les IFRS, la dotation à l'amortissement et à l'épuisement a diminué de 4 M\$ et de 17 M\$ respectivement, pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010.

D) Passifs relatifs au démantèlement

Comme il est expliqué ci-dessus, la société a décidé d'appliquer l'exemption aux termes de l'IAS 37 pour l'évaluation des passifs relatifs au démantèlement à la date de transition. Elle a réévalué les passifs à la date de transition selon le taux d'actualisation sans risque ajusté en fonction du crédit en vigueur à la fin de la période et a comptabilisé une augmentation des passifs de 38 M\$.

Comme c'est le cas selon les IFRS, les passifs relatifs au démantèlement étaient évalués, selon le référentiel comptable antérieur, en fonction des coûts de mise hors service estimatifs actualisés à leur comptabilisation initiale. Toutefois, selon ce référentiel, les passifs relatifs au démantèlement et les actifs connexes ne tenaient pas compte des variations du taux d'actualisation. Selon les IFRS, le taux d'actualisation est ajusté à chaque période de présentation pour correspondre au taux courant du marché. Selon les IFRS, les immobilisations corporelles et les passifs relatifs au démantèlement étaient supérieurs de 25 M\$ au 31 mars 2010 et de 154 M\$ au 31 décembre 2010. Cette augmentation a eu peu d'incidence sur la désactualisation pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et l'exercice clos le 31 décembre 2010.

E) Rémunération fondée sur des actions

Aux termes du référentiel précédent, les obligations de paiement aux termes du régime d'options sur actions de Cenovus (et des droits à l'appréciation des actions jumelés) étaient comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque. Aux termes des IFRS, ces obligations sont inscrites selon la méthode de la juste valeur. Par suite de la réévaluation du passif au 1^{er} janvier 2010, une charge de 27 M\$ a été comptabilisée dans le surplus d'apport, les comptes créditeurs et charges à payer étant majorés de 31 M\$ et les comptes débiteurs et produits à recevoir, de 4 M\$. La diminution des résultats non distribués après le 1^{er} janvier 2010 découle des différences d'évaluation selon les IFRS et le référentiel comptable précédent. Une partie de la charge de personnel a été capitalisée dans les immobilisations corporelles, puisque les coûts sont directement attribuables à l'actif. Des montants additionnels de 2 M\$ et de 4 M\$ ont été capitalisés respectivement au 31 mars 2010 et au 31 décembre 2010.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

*Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011*

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

F) Avantages sociaux

Cenovus a décidé de comptabiliser, conformément à IFRS 1, la totalité des gains et des pertes actuariels non amortis sur les régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi à la date de transition. Par conséquent, les autres passifs ont augmenté de 7 M\$, les autres actifs ont diminué de 7 M\$ et une charge de 14 M\$ a été portée au surplus d'apport. Selon le référentiel comptable antérieur, les pertes actuarielles continuaient d'être amorties si bien que, pour le trimestre clos le 31 mars 2010, les frais généraux et frais d'administration ont diminué de 1 M\$ et, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, ces frais et les charges opérationnelles ont été réduits de 1 M\$.

G) Profits ou pertes à la sortie d'actifs

Selon le référentiel comptable antérieur, les produits tirés de la sortie d'actifs pétroliers et gaziers étaient portés au crédit du groupe d'actifs comptabilisés selon la capitalisation du coût entier et aucun profit ni perte n'était comptabilisé, sauf si l'incidence de la vente modifiait le taux d'amortissement et d'épuisement d'au moins 20 %. Selon les IFRS, tous les profits et les pertes sont inscrits à la sortie d'actifs pétroliers et gaziers et leur montant correspond à la différence entre les produits nets et la valeur comptable des actifs nets vendus. Par conséquent, un profit de 125 M\$ a été comptabilisé pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 selon les IFRS. Au 31 décembre 2010, la valeur comptable des immobilisations corporelles a augmenté de 133 M\$ et le goodwill et les passifs relatifs au démantèlement ont été réduits respectivement de 14 M\$ et de 6 M\$.

H) Frais de pré-prospection

Selon les IFRS, les coûts engagés avant l'obtention du droit légal de prospection doivent être passés en charges alors que, selon le référentiel comptable antérieur, ces coûts étaient capitalisés dans le groupe d'actifs comptabilisés selon la capitalisation du coût entier. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, des coûts de pré-prospection de 3 M\$ ont été constatés en charges selon les IFRS. La différence de méthode comptable a entraîné une diminution des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 3 M\$ et une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement d'un montant correspondant pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

I) Impôt différé

L'augmentation du surplus d'apport de 986 M\$ liée à l'impôt différé à la date de transition rend compte de la variation des écarts temporaires découlant de l'application des exemptions aux termes de IFRS 1. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, l'impôt différé a augmenté de 53 M\$, ce qui reflète la variation des écarts temporaires résultant des ajustements aux termes des IFRS dont il est question ci-dessus et un ajustement de 9 M\$ au titre de l'avantage fiscal différé sur un transfert intersociétés de gisements pétroliers et gaziers.

J) Écarts de conversion

Comme mentionné ci-dessus, Cenovus a décidé de présumer que tous les écarts de conversion des établissements à l'étranger seraient nuls à la date de transition. De plus, le cumul des autres éléments du résultat global est influencé par la réévaluation de ces écarts, notamment la réduction de la valeur comptable des immobilisations corporelles de raffinage, la perte de valeur de la charge différée et l'impôt différé exigible connexe. Le tableau ci-dessous présente l'incidence sur les états de la situation financière pour les périodes closes les 31 mars et 31 décembre 2010 :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Augmentation (diminution)	31 mars 2010	31 décembre 2010
Actif		
Immobilisations corporelles - raffinage	76	125
Autres actifs	3	5
Passif et capitaux propres		
Charge d'impôt différé	28	46
Cumul des autres éléments du résultat global	51	84

K) Reclassements

Actifs de prospection et d'évaluation

Selon le référentiel comptable antérieur, les actifs de prospection et d'évaluation étaient compris dans les immobilisations corporelles mais, selon les IFRS, ils sont présentés séparément. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2010, la société a reclassé des immobilisations corporelles de 580 M\$ dans les actifs de prospection et d'évaluation. Au 31 mars et au 31 décembre 2010, des montants respectifs de 586 M\$ et de 713 M\$ ont été ainsi reclassés.

Produits d'intérêts et charges financières

Selon le référentiel précédent, les intérêts étaient comptabilisés au montant net. Aux termes des IFRS, les charges d'intérêts sont comprises dans les charges financières et les produits d'intérêts sont présentés séparément.

De plus, selon le référentiel précédent, la désactualisation des passifs relatifs au démantèlement était portée à la charge de désactualisation aux états consolidés des résultats et du résultat global. Selon les IFRS, ce montant est reclassé dans les charges financières.

Emprunts à court terme

Selon le référentiel comptable antérieur, le papier commercial dont le montant était couvert par la facilité de crédit garantie était classé dans les obligations non courantes. Selon les IFRS, ce passif ne respecte pas la définition d'une obligation non courante, si bien qu'il a été reclassé de la dette à long terme aux emprunts à court terme.

Profits ou pertes liés à la gestion des risques

Selon le référentiel précédent, les profits et les pertes liés aux activités de gestion des risques de prix du pétrole brut et du gaz naturel étaient comptabilisés dans les produits bruts. Selon les IFRS, ces activités ne se conformant pas à la définition des produits, elles ont été reclassés au (profit) perte lié à la gestion des risques aux états consolidés des résultats et du résultat global.

Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente

Selon le référentiel comptable antérieur, les actifs détenus en vue de la vente et les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente étaient compris dans l'actif et le passif non courants. Selon les IFRS, l'actif non courant qui respecte la définition du terme « détenu en vue de la vente » doit être classé comme actif courant.

Impôt différé

Un actif d'impôt différé net se rapporte aux activités exercées aux États-Unis, en raison des ajustements indiqués ci-dessus. Comme c'est le cas avec le référentiel précédent, un actif d'impôt différé ne peut pas être compensé par un passif d'impôt différé provenant d'un territoire de compétence différent.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audités)

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars, sauf indication contraire.
Période terminée le 31 mars 2011

28. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

L) Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action selon les IFRS a subi l'incidence des ajustements apportés aux résultats en IFRS dont il est question ci-dessus.

Résultat dilué par action

Selon le référentiel comptable antérieur, les DAAJ de Cenovus, qui peuvent être réglés en trésorerie ou en actions au gré du porteur, n'avaient pas d'effet de dilution sur le résultat dilué par action parce qu'on supposait un règlement en trésorerie. Selon les IFRS, l'option de règlement qui a l'effet dilutif le plus grand doit être employée pour calculer le résultat net dilué par action. Les tableaux suivants présentent les différences entre le référentiel précédent et les IFRS :

Trimestre clos le 31 mars 2010	Référentiel comptable antérieur			IFRS		
	Résultat net	Actions (en millions)	Résultat par action	Résultat net	Actions (en millions)	Résultat par action
Résultat net par action – de base	525	751,5	0,70 \$	525	751,5	0,70 \$
Effet de dilution des DAAJ de Cenovus exercés	-	0,2		-	0,2	
Effet de dilution des DAAJ de Cenovus en cours	-	-		-	0,7	
Résultat net par action - dilué	525	751,7	0,70 \$	525	752,4	0,70 \$

Exercice clos le 31 décembre 2010	Référentiel comptable antérieur			IFRS		
	Résultat net	Actions (en millions)	Résultat par action	Résultat net	Actions (en millions)	Résultat par action
Résultat net par action – de base	993	751,9	1,32 \$	1 081	751,9	1,44 \$
Effet de dilution des DAAJ de Cenovus exercés	-	0,8		-	0,8	
Effet de dilution des DAAJ de Cenovus en cours	-	-		-	1,3	
Résultat net par action - dilué	993	752,7	1,32 \$	1 081	754,0	1,43 \$

M) Ratio dette/capitaux permanents

La transition aux IFRS a entraîné les modifications suivantes au ratio dette/capitaux permanents de la société :

	Référentiel comptable antérieur		IFRS	
	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Dettes à long terme	3 432	3 656	3 432	3 656
Dettes	3 432	3 656	3 432	3 656
Capitaux propres	10 022	9 608	8 395	7 809
Total des capitaux permanents	13 454	13 264	11 827	11 465
Ratio dette/capitaux permanents	26 %	28 %	29 %	32 %